



**ÉTUDE SOUS-RÉGIONALE SUR L'ENDETTEMENT DES
MIGRANTS ASSISTÉS AU RETOUR ET L'IMPACT SUR
LA RÉINTÉGRATION DURABLE AU SEIN DES PAYS ORIGINE**

Cette étude régionale a été rédigée par le bureau régional de l'OIM à Dakar dans le cadre du programme *Sécurité, Support et Solutions le long de la Route de la Méditerranée Centrale*.

ENCADRÉ 1

Le programme “Sécurité, Support et Solutions le long de la Route de la Méditerranée Centrale” (3S – RCM), financé par le département du développement international (DFID) du Royaume-Uni, vise à déployer une meilleure assistance aux migrants sur la route migratoire de la Méditerranée Centrale et à offrir une meilleure protection aux migrants les plus vulnérables tels que les mineurs non-accompagnés, les femmes, les mères célibataires, les victimes de traite et les cas médicaux.

Entre 2018 et 2020, l'axe 3 du programme a permis de mener des études de court-terme au sein de six pays en Afrique de l'Ouest et du Centre (Mali, Burkina Faso, Guinée, Sénégal, Gambie et Côte d'Ivoire), informant sur des aspects particuliers des dynamiques migratoires intrarégionales au sein de la région. En favorisant une démarche collaborative, l'axe 3 du programme a pour objectif de pouvoir améliorer la compréhension des gouvernements, des agences humanitaires et des organisations nationales sur les tendances migratoires afin notamment de formuler des réponses adaptées aux besoins des populations.

Vous pouvez accéder à l'ensemble des produits de recherche développés dans le cadre de l'axe 3 du programme DFID SSSII [ici](#).

Avertissement :

Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles des auteurs. Elles ne prétendent pas refléter les opinions ou les vues de l'OIM ou de ses Membres. Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'OIM aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

L'OIM croit fermement que les migrations ordonnées, s'effectuant dans des conditions décentes, profitent à la fois aux migrants et à la société toute entière. En tant qu'organisme intergouvernemental, l'OIM collabore avec ses partenaires de la communauté internationale en vue de résoudre les problèmes pratiques de la migration, de mieux faire comprendre les questions de migration, d'encourager le développement économique et social grâce à la migration et de promouvoir le respect effectif de la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Cover photo: Alexander BEE / IOM

© 2020 Organisation internationale pour les migrations (OIM)

Tous droits réservés. Cette publication ne peut être reproduite, même partiellement, ni enregistrée dans un système d'archives, ni transmise par voie électronique ou mécanique, par xérographie, par bande magnétique ou autre, sans l'autorisation préalable écrite de l'éditeur.

ÉTUDE SOUS-RÉGIONALE SUR L'ENDETTEMENT DES MIGRANTS ASSISTÉS AU RETOUR ET L'IMPACT SUR LA RÉINTÉGRATION AU SEIN DES PAYS D'ORIGINE

Étude menée en Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Mali, Gambie, Sénégal et Guinée sous la coordination du Bureau Régional de l'OIM à Dakar.

JANVIER 2021

© Alexander BEE / IOM



CONTENTS

TERMINOLOGIE.....	VI
RÉSUMÉ EXÉCUTIF.....	1
INTRODUCTION.....	5
CADRE ANALYTIQUE.....	7
MÉTHODOLOGIE.....	10
1. LES PROFILS DES MIGRANTS ENDETTÉS EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE.....	14
2. UN SYSTÈME DE PRÊTS LARGEMENT INFORMEL : ÉTUDE DES DETTES MIGRATOIRES.....	23
3. LES IMPACTS MULTIDIMENSIONNELS DE LA DETTE DES MIGRANTS SUR LA RÉINTÉGRATION.....	28
CONCLUSION.....	39
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	40

TERMINOLOGIE

Aide volontaire au retour et à la réintégration – Soutien administratif, logistique et financier, y compris à des fins de réintégration, apporté à des migrants qui ne peuvent ou veulent rester dans le pays hôte ou le pays de transit et qui décident de retourner dans leur pays d'origine.

Migrant – Terme générique non défini dans le droit international qui, reflétant l'usage commun, désigne toute personne qui quitte son lieu de résidence habituelle pour s'établir à titre temporaire ou permanent et pour diverses raisons, soit dans une autre région à l'intérieur d'un même pays, soit dans un autre pays, franchissant ainsi une frontière internationale. Il englobe un certain nombre de catégories juridiques de personnes bien déterminées, comme les travailleurs migrants ; les personnes dont les types de déplacement particuliers sont juridiquement définis, comme les migrants objets d'un trafic illicite ; ainsi que celles dont le statut et les formes de déplacement ne sont pas expressément définis par le droit international, comme les étudiants internationaux.

Migration de retour – Migration ramenant une personne à son lieu de départ – pays d'origine ou lieu de résidence habituelle – généralement après un séjour d'une année au moins à l'étranger. La migration de retour peut être volontaire ou forcée. Elle inclut le rapatriement librement consenti.

Pays de destination – Dans le contexte de la migration, pays vers lequel se dirige une personne ou un groupe de personnes migrant de façon régulière ou irrégulière.

Pays d'origine – Dans le contexte de la migration, pays de nationalité ou ancien pays de résidence habituelle d'une personne ou d'un groupe de personnes ayant migré à l'étranger, de façon régulière ou irrégulière.

Pays de transit – Dans le contexte de la migration, pays que traverse une personne ou un groupe de personnes pour se rendre dans le pays de destination ou, quittant le pays de destination, pour se rendre dans le pays d'origine ou de résidence habituelle.

Réintégration – Processus permettant à une personne de rétablir les liens économiques, sociaux et psychosociaux nécessaires pour vivre, assurer ses moyens de subsistance, préserver sa dignité et s'intégrer dans la vie civique.

Remigration ou ré-émigration – Dans le contexte des migrations de retour, la remigration ou ré-émigration peut être définie comme le fait d'entreprendre à nouveau un processus migratoire après être revenu dans le pays d'origine et s'y être réinstallé temporairement.

Retour volontaire – Retour assisté ou indépendant dans le pays d'origine, de transit ou un pays tiers basé sur la décision volontaire de la personne retournée.

Vulnérabilité – La capacité réduite d'un individu ou d'un groupe de résister, de faire face ou de se remettre de la violence, de l'exploitation, des abus et / ou de la violation de leurs droits. Elle est déterminée par la présence, l'absence et l'interaction de facteurs ou de circonstances qui accroissent le risque d'exposition ou de protection contre la violence, l'exploitation, les abus et les violations des droits. Le modèle de vulnérabilité conçoit la vulnérabilité comme l'interaction entre les facteurs qui augmentent ou diminuent la vulnérabilité des individus, des ménages, des communautés et des groupes à la violence, à l'exploitation, aux abus et aux violations des droits. Il analyse les facteurs au niveau de l'individu, du ménage, de la communauté et de la structure, et tient compte de la situation qui peut mener à une plus grande exposition à ces risques.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La migration est souvent conçue comme une stratégie d'optimisation des ressources aux niveaux individuel et familial. Ces stratégies sont censées répondre à une situation sociale et économique perçue comme difficile, insuffisante, voire précaire. L'expérience migratoire peut permettre d'envisager un meilleur futur, de nouvelles opportunités socio-économiques et la possibilité de mieux subvenir aux besoins de sa famille. Dans cette optique, le financement du projet migratoire par l'emprunt constitue souvent un investissement, « un choix rationnel », dont les retombées positives pour l'individu migrant ainsi que pour la famille et les communautés soutenant le projet migratoire sont espérées.

Les rapports sur les profils sociodémographiques des communautés de retour¹, publiés par l'OIM en 2018, ont révélé que le niveau d'endettement des migrants de retour était supérieur à celui des populations non-migrantes et avait un impact significatif sur les processus de réintégration. Dans certains contextes, des années de revenus sont nécessaires à rembourser les dettes et autres transactions nécessaires aux différentes étapes du voyage. Cette situation crée une pression supplémentaire en cas d'échec de l'expérience migratoire et de retour de l'individu dans son pays d'origine. Les ressources économiques du migrant de retour sont alors souvent orientées vers le remboursement des emprunts, réduisant ses capacités d'investissements.

L'OIM dans le cadre du programme « Sécurité, Support et Solutions le long de la Route de la Méditerranée Centrale » financé par le Royaume-Uni à travers le département du développement international (DFID), a donc décidé de mener six études nationales dans le but de :

- Dresser le profil des migrants de retour de migration qui se sont endettés ;
- Comprendre par quels mécanismes les migrants de retour ont contracté des dettes, quels acteurs sont impliqués dans le processus, et à quelles étapes de leur voyage le long des routes migratoires ; mais aussi,
- Evaluer l'impact de l'endettement sur le processus de réintégration des migrants de retour dans leurs communautés d'origine.

Ainsi, 2 483 migrants assistés au retour originaires du Mali (462), Guinée (505), Côte d'Ivoire (360), Burkina Faso (388), Sénégal (358) et Gambie (410) ont été enquêtés. Des groupes de discussions exploratoires et des entretiens avec des informateurs clés ont permis d'enrichir les analyses permettant d'obtenir les résultats suivants.

LE PROFIL DES MIGRANTS DE RETOUR QUI SE SONT ENDETTÉS

En moyenne sur les 6 pays de l'étude, 68% de l'ensemble de l'échantillon des migrants de retour enquêtés ont contracté au moins une forme de dette :

- 12% de l'ensemble des migrants enquêtés avaient une dette avant leur migration.
- 22% des migrants enquêtés ont contracté un emprunt au retour.
- 56% des migrants enquêtés ont emprunté de l'argent dans le cadre de leur parcours migratoire.

¹ Cartographie et profil socioéconomique des communautés de retour au Burkina-Faso, OIM 2018 <https://migrationjointinitiative.org/sites/default/files/files/articles/iom-buf-resume-executif-october-2018-291018.pdf>

Cartographie et profil socioéconomique des communautés de retour au Mali, OIM, 2018 <https://migrationjointinitiative.org/sites/default/files/files/articles/oim-mali-resume-executif-2019.pdf>

Mapping and socio-economic profiling of communities of return in Nigeria

<https://static1.squarespace.com/static/5cfe2c8927234e0001688343/t/5d1dcb3e83dfbe00019e3543/1562233672396/IOM+-+Nigeria+-+Full+Report.pdf>

Près de 87% des migrants de retour endettés ont moins de 35 ans. Plus d'un tiers (34%) des migrants de retour endettés sont sans emploi, 34% sont entrepreneurs et 29% sont employés. La majorité sont chefs de ménage (30%) ou fils/filles du chef de ménage ou de son conjoint/de sa conjointe (35%). Et enfin, bien si principalement célibataires, 70% des migrants de retour endettés déclarent des personnes à charge.

L'ANALYSE DES DETTES

La notion de dette doit être comprise à l'aune d'un environnement culturel, social et économique particulier où les frontières entre projet individuel et mobilisation collective sont souvent floues.

L'emprunt est décrit par les informateurs clés comme un moyen rapide d'accumulation de capital par opposition à d'autres moyens de financement que peuvent être l'accumulation de l'épargne ou la décapitalisation. Il aura d'ailleurs fallu moins d'un mois aux migrants de retour pour obtenir 56% des dettes contractées dans le cadre de leur parcours migratoire.

Dans le cadre de l'endettement lié au projet migratoire :

- La famille est le principal prêteur pour financer le projet migratoire (53% des prêts sont réalisés auprès de la famille), suivi des amis et des proches (41 % des prêts). Cela renforce l'idée d'un investissement fait par l'entourage sur le migrant et ses chances de réussite, mais aussi celles de confiance sociale et de responsabilisation morale, puisque cela n'engendre pas de document écrit mais repose sur les liens créés par le migrant avec son créancier en amont de l'octroi du prêt.
- Dans 78% des cas, les prêteurs sont au courant du motif de l'emprunt. Ces prêteurs se trouvent majoritairement dans le pays d'origine du migrant de retour.
- Le poids de la dette n'est pas négligeable : au niveau régional, près de 80% des migrants de retour endettés gagnent moins de 50 000 FCFA (env. 90 USD) pour des dettes migratoires qui s'élèvent en moyenne à 337 133 FCFA (env. 612 USD).
- La fréquence de remboursement des emprunts est irrégulière (pour 82% des migrants qui se sont endettés pour le projet migratoire). Les migrants sont bien redevables à la famille qui les a soutenus, mais ne répondent pas à des obligations de remboursement préalablement définies.
- En fonction des capacités du migrant, les modalités de remboursement peuvent varier. Cela est confirmé par le fait que 95% des emprunts ne sont pas assortis de taux d'intérêts.
- 24% des prêts ont déjà été remboursés, 59% n'ont pas été remboursés et 17% sont en cours de remboursement.

L'IMPACT DE L'ENDETTEMENT SUR LE PROCESSUS DE RÉINTÉGRATION DES MIGRANTS DE RETOUR

Le poids de la dette est double, puisqu'il constitue à la fois l'engagement d'une vie meilleure pour ses proches, mais aussi la restitution des emprunts aux créanciers de la famille, des proches et/ou des tiers grâce à l'atteinte des objectifs migratoires. Dans ce cadre, le fait de revenir sans aucun apport pour la famille, mais au contraire dans un état encore plus précaire qu'avant le départ, constitue un échec dont les conséquences sur la réintégration sont durables. La confiance que les créanciers ont mis dans le migrant est compromise et les migrants de retour rencontrent de sérieuses difficultés pour les rembourser, que ce soit intégralement ou partiellement.

La majorité des migrants de retour endettés (56%) constatent un impact négatif sur leur situation économique personnelle. 68% des migrants endettés considèrent que l'endettement les impacte négativement sur le plan personnel (social et psychologique) citant principalement des sentiments de honte, du stress, d'échec, la peur de ne pas réussir à rembourser, et de l'isolement social. Un migrant de retour endetté sur cinq dit

avoir subi des menaces, abus ou actes de violence pour rembourser ses dettes.

Enfin, 12% des migrants de retour endettés envisagent de migrer à nouveau pour rembourser leurs dettes.

CONCLUSION

Cette étude régionale nous permet d'observer que les migrants de retour endettés sont plutôt des hommes, relativement jeunes, plutôt éduqués, avec des revenus mensuels faibles, voire inexistant, et des responsabilités envers leur famille que ce soit parce qu'ils sont chefs de famille ou parce qu'ils déclarent des personnes à charge. Quelques disparités entre les pays sont cependant observées en termes de profil des migrants de retour endettés. C'est notamment le cas de la Guinée où les migrants endettés sont plus jeunes ou de la Côte d'Ivoire qui compte plus de femmes.

Dans un contexte de retour déjà difficile en tant que tel, cette étude nous permet d'observer que l'impact de la dette est multidimensionnel et va au-delà de l'aspect financier. La dette est en effet aussi morale et symbolique et a des conséquences directes sur les plans sociaux et psychologiques, tant au niveau individuel que familial.

RECOMMANDATIONS

Cette étude a donc de nombreuses implications en termes de réintégration durable dont il est possible de se saisir pour élaborer les recommandations suivantes :

- Prendre en compte la dimension de l'endettement dans les programmes de réinsertion à destination des migrants de retour, de leurs familles et de leurs communautés et s'assurer que ce facteur ne vienne pas compromettre les efforts et stratégies mis en œuvre en vue d'une réintégration durable.
- Faciliter le désendettement des migrants de retour dans le cadre des programmes de réintégration afin que ceux-ci puissent injecter leurs revenus dans des activités facilitant leur réintégration durable plutôt que dans le remboursement de leurs dettes et prévenir ainsi ré-endettement et ré-migration.
- Sensibiliser les migrants potentiels aux impacts de l'endettement en termes de réintégration (impact économique, stigmatisation du migrant et de sa famille) afin que cette dimension soit prise en compte lors de la prise de décision de migrer ou lorsque le migrant choisit le mode de financement de son parcours migratoire.
- Élaborer des programmes de protection des migrants de retour endettés, en ciblant notamment la lutte contre les violences faites aux migrants de retour et à leurs familles pour qu'ils remboursent
- Encourager les acteurs qui participent aux levées de fonds informelles à financer des projets sur place en utilisant les mêmes mécanismes que dans le cadre de l'endettement liée à la migration.
- En termes de recherche, chercher à mieux comprendre le rôle et le poids de l'endettement dans la migration féminine ; les différences en termes d'endettement entre migration régulière et irrégulière ; les différences en termes d'endettement entre migrants et non-migrants.



INTRODUCTION

La migration est conçue comme une stratégie d'optimisation des ressources aux niveaux individuel et familial. Ces stratégies sont censées répondre à une situation sociale et économique perçue comme difficile, insuffisante, voire précaire. L'envie de réussir, le sentiment de frustration, et parfois d'exclusion des communautés d'origine forment également des moteurs importants de la migration des jeunes ouest-africains¹. L'expérience migratoire permet ainsi d'envisager un meilleur futur, de nouvelles opportunités socio-économiques et la possibilité de mieux subvenir aux besoins de sa famille. Le financement du projet migratoire constitue souvent, dans ce contexte, un investissement, « un choix rationnel »², dont les retombées positives pour l'individu migrant ainsi que pour la famille et les communautés soutenant le projet migratoire sont espérées. La migration devenant de plus en plus chère (en termes financiers mais également affectif et émotionnel, la prise de risque étant accrue dans les formes de migration irrégulières)³, les migrants doivent trouver de nouvelles formes de financement pour leur voyage, notamment l'emprunt. Dans certains contextes, des années de revenus sont nécessaires à rembourser les dettes et autres transactions nécessaires aux différentes étapes du voyage. Cette situation crée une pression importante sur le migrant de retour dont les ressources économiques sont souvent orientées vers le remboursement des emprunts, réduisant ses capacités d'investissements.

Dans le cadre de cette étude, l'OIM propose d'explorer les différents aspects de l'endettement des migrants de retour, en considérant les dettes économiques mais également de quelle manière ces dernières deviennent des dettes « sociales ».

Les résultats de premières études (2018 - 2019)⁴ menées dans le cadre du programme régional DFID, en particulier en Côte d'Ivoire, au Sénégal, en Guinée et en Gambie, ont montré que les migrants de retour assistés par les programmes de retour volontaire de l'OIM rencontraient des difficultés pour se réinsérer au sein de leurs communautés d'origine de manière durable, aux niveaux social, psychosocial, mais également économique et financier. Ces résultats ont également confirmé que les migrants de retour étaient confrontés à la discrimination et à la stigmatisation à leur retour. Ils sont perçus comme des individus ayant manqué à leurs devoirs, à leurs responsabilités sociales ou à leurs rêves de stabilité économique. Le statut économique, la capacité de trouver un emploi ainsi que le niveau d'endettement sont autant d'aspects essentiels de leur réintégration, tant au niveau individuel que communautaire. Revenir au sein des communautés avec un fardeau supplémentaire, sans avoir atteint le succès économique, peut générer un nouvel endettement et déclencher dans certains cas de nouvelles migrations.

Les rapports sur les profils sociodémographiques des communautés de retour⁵, publiés par l'OIM en 2018, ont également révélé que le niveau d'endettement des migrants de retour était supérieur à celui des populations non-migrantes et avait un impact significatif sur les processus de réintégration. En Guinée, une étude récente sur la migration des jeunes a révélé que les jeunes migrants de retour ayant tenté de migrer en Europe ne pouvaient pas payer l'intégrité de leur voyage, 12% ayant contracté une dette avant

1 *En escaladant les clôtures*, PNUD, 2019.

2 Idem.

3 Idem.

4 Dans le cadre de l'axe 3 d u programme DFID, l'OIM en Côte d'Ivoire a conduit une recherche sur la migration féminine en Côte d'Ivoire à travers l'expérience des femmes migrantes de retour, l'OIM au Sénégal une étude sur les Nouvelles Dynamiques Migratoires au Sénégal, situation sur la reprise de la route ouest africaine, et l'OIM en Guinée a conduit une étude sur les trajectoires migratoires de la jeunesse guinéenne à travers l'exemple des jeunes migrants de retour. L'OIM en Gambie a conduit une évaluation de la mobilité interne rurale-urbaine.

5 *Cartographie et profil socioéconomique des communautés de retour au Burkina-Faso*, OIM 2018 <https://migrationjointinitiative.org/sites/default/files/files/articles/iom-buf-resume-executif-october-2018-291018.pdf>

Cartographie et profil socioéconomique des communautés de retour au Mali, OIM, 2018 <https://migrationjointinitiative.org/sites/default/files/files/articles/oim-mali-resume-executif-2019.pdf>

Mapping and socioeconomic profiling of communities of return in Nigeria

<https://static1.squarespace.com/static/5cfe2c8927234e0001688343/t/5d1dcb3e83dfbe00019e3543/1562233672396/IOM+-+Nigeria+-+Full+Report.pdf>

de voyager, souvent auprès de leurs familles. En Gambie, les migrants qui choisissaient « le chemin du retour vers l'Europe (*The Back Way*) » devaient également trouver des moyens de financer leurs projets migratoires et contractaient des dettes importantes auprès de réseaux de passeurs, sachant qu'atteindre l'Europe pouvait coûter plus cher que prévu (plus de 4 000 \$). Par conséquent, le niveau des dettes contractées pour financer le voyage vers l'Europe le long de la Route de la Méditerranée Centrale constitue l'un des principaux défis auxquels sont confrontés les migrants de retour et leurs communautés à leur retour.

Comprendre qui contracte les dettes, sous quelles formes et dans quelles circonstances est une étape importante pour mieux comprendre les besoins et les vulnérabilités des individus avant qu'ils ne s'engagent dans la migration. Ces informations pourraient permettre de mieux concevoir les programmes de réintégration tout en informant les autorités gouvernementales de la manière de doter les migrants de structures et de mécanismes plus solides pour assurer leur retour en toute sécurité.

ENCADRÉ 2 - LA MIGRATION DE RETOUR

La migration de retour est un phénomène qui a pris de l'ampleur du fait de l'insécurité croissante de la région, de la dangerosité des routes migratoires caractérisées par la traversée de la mer Méditerranée ou du désert du Sahara, du renforcement des contrôles aux frontières et par les risques grandissants de protection sur les routes migratoires. De plus en plus de migrants optent donc pour des retours volontaires et sont en ce sens appuyés par des acteurs engagés dans leur réintégration durable. C'est dans ce contexte que l'OIM appuie notamment les Gouvernements du Mali, de la Gambie, de la Guinée, du Burkina Faso, du Sénégal ou de la Côte d'Ivoire en partenariat avec l'Union Européenne, le département du développement international (DFID) du Royaume-Uni et d'autres bailleurs internationaux. En effet, ces pays bénéficient de l'appui du Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union Européenne (UE) pour l'Afrique (ou « Initiative conjointe UE-OIM pour la protection et la réintégration des migrants »). Lancé en 2016, ce projet a pour objectif de contribuer au renforcement de la gestion des migrations et d'assurer la protection, le retour et la réintégration durable des nationaux de ces pays dans leurs pays et des migrants présents dans ces pays vers leur pays d'origine en fournissant notamment une assistance au retour volontaire et à la réintégration. Par ailleurs, le programme « Sécurité, Support et Solutions le long de la Route de la Méditerranée Centrale » (3S – RCM), financé par DFID, et mis en œuvre par l'OIM, vise à déployer une meilleure assistance aux migrants sur la route migratoire de la Méditerranée Centrale et à offrir une meilleure protection aux migrants les plus vulnérables. Ainsi, depuis 2017, les actions communes de l'OIM, des Gouvernements susmentionnés, et de leurs partenaires, ont permis d'assister le retour volontaire de nombreux migrants.

Pour plus d'information sur les programmes EUTF, merci de suivre ce [lien](#).

Pour plus d'information sur les programmes DFID SSS, merci de suivre ce [lien](#).

CADRE ANALYTIQUE

QUESTIONS D'ANALYSE

Les questions de recherche suivantes ont guidé l'étude régionale pour chacun des six pays sélectionnés :

1. Quels sont les migrants et les groupes sociaux les plus susceptibles de contracter des dettes avant, pendant, ou après leur voyage (profils sociodémographiques et économiques) ?
2. Quels sont les différents niveaux d'endettement des migrants de retour assistés par l'OIM ?
3. Comment, auprès de quels acteurs et à quels moments les dettes ont-elles été contractées lors du voyage le long de la Route de la Méditerranée Centrale ?
4. Quels sont les mécanismes de prêts formels et informels privilégiés par les migrants pour financer leur voyage ?
5. Quels sont les impacts sociaux et économiques de la dette des migrants de retour ?
 - a. Sur le processus de réintégration des migrants au niveau personnel, social, psychosocial et économique (activités économiques, stabilité financière)
 - b. Au sein des familles et des communautés dans les pays d'origine

Conformément aux questions de recherche exposées, les concepts théoriques suivants ont orienté la conception et l'analyse de l'étude.

CADRE THÉORIQUE

L'émigration africaine a l'un des taux les plus faibles du monde, elle atteint notamment 2,9% en 2017. De plus, moins de 15% des migrants en provenance d'Afrique émigrent en Europe ou en Amérique du Nord (Shimeles, 2018). À titre d'illustration, la mobilité humaine en Afrique de l'Ouest et du Centre est en fait majoritairement intra-africaine ; on estime qu'entre 80% et 90% des flux migratoires se réalisent à l'intérieur de la région (OIM, 2020)⁶. Le phénomène de la migration depuis l'Afrique de l'Ouest et du Centre vers l'Afrique du Nord et l'Europe, notamment irrégulière, ne concerne donc qu'une minorité des migrants internationaux.

POURQUOI MIGRE-T-ON ?

La littérature a plusieurs fois prouvé le caractère historique, complexe et multidimensionnel de la migration africaine vers l'Europe (OIM, 2020 ; Gueye, 2020). Si l'instabilité politique et sociale, l'insécurité, les niveaux de chômage importants⁷, ou encore le manque d'opportunités économiques au sein des pays de l'espace ouest-africain peuvent expliquer en partie les migrations vers l'Europe, ils ne constituent pas pour autant les seuls facteurs explicatifs. Bien que ces dimensions structurelles influent sur la prise de décision migratoire, les migrations irrégulières vers l'Europe ne sauraient être lues uniquement en des termes de contrainte.

Ces dernières relèvent en effet aussi d'un choix personnel, d'une motivation individuelle (Davidson, 2013), et de l'envie de se réaliser personnellement afin de pouvoir définir et affirmer son identité à la fois socialement et économiquement en dehors du cadre familial et communautaire (Timera, 2001). La migration et la mobilité humaine en général sont bien des « moyens d'expression en vue de réaliser un projet de vie »⁸. Sylvie Bredeloup (2018), dans son analyse des déterminants des migrations africaines parle quant à elle de « migrations d'aventure » pour désigner les parcours des migrants et expliquer les prises de risques importants associés aux projets migratoires.

6 *Regional Mobility Mapping, West and Central Africa*, January 2020 <https://migration.iom.int/reports/west-and-central-africa-%E2%80%94-regional-mobility-mapping-january-2020?close=true>

7 Par exemple, malgré le manque de données statistiques migratoires, on estime que le taux de chômage des jeunes en Guinée atteindrait presque les 50% et a motivé des milliers de jeunes à tenter leur chance vers l'Europe depuis 2016. De plus, malgré le fait que les jeunes représentent la majorité de la population dans de nombreux états sub-sahariens, les systèmes 'gérontocratiques', les politiques nationales en place et les choix gouvernementaux peinent parfois à refléter les aspirations et les besoins des plus jeunes qui ne se sentent pas soutenus dans leurs projets (Diouf, 1996, 2003; PNUD, 2019).

8 PNUD, *Au-delà des barrières, Voix des migrants africains irréguliers en Europe*

Contrairement aux idées véhiculées par les médias ou certains partis politiques européens, ce ne sont pas les populations les plus pauvres ou les moins éduquées qui migrent hors de leur pays d'origine. Doudou Gueye (2020), en analysant les facteurs soutenant la migration au départ de la Casamance (région du Sénégal), montre que les jeunes scolarisés arrêtent parfois volontairement leurs études afin de pouvoir migrer en Europe. Le récent rapport *Au-delà des barrières* (PNUD, 2019), soutenant l'idée que « les migrations sont le reflet des avancées enregistrées en matière de développement »⁹, prouve que les migrants originaires d'Afrique subsaharienne en situation irrégulière ne comptent pas parmi les populations les plus pauvres de leurs pays respectifs. François Gemenne (2016)¹⁰ reconnaît également que migrer fait appel à des ressources économiques et sociales considérables : « Cela veut dire que les populations les plus vulnérables, les plus pauvres, les moins éduquées, les moins informées, les plus âgées, les plus fragiles, ne migrent pas. »

LA MIGRATION COMME INVESTISSEMENT DANS L'AVENIR

« Les migrations irrégulières de l'Afrique vers l'Europe, pour beaucoup de ceux qui sont prêts à en assumer les risques financiers et physiques importants, peuvent représenter un effort limité dans le temps, qui permet de sauter plusieurs générations en matière de mobilité sociale » (PNUD, 2019)

La migration depuis l'Afrique subsaharienne et en direction des pays européens doit ainsi être appréhendée comme une stratégie d'optimisation et de diversification des ressources, à la fois financières, économiques et sociales, qui se joue principalement au niveau familial. Les migrations, en particulier internationales, sont « des investissements dans l'avenir » (PNUD, 2019 ; Estifanos et Zack, 2019 ; Gueye, 2007 ; Ngom, 2017). Pour les migrants ayant choisi la voie irrégulière, la migration est un moyen d'accéder à d'autres opportunités qui ne s'offrent pas forcément à eux, ou qui sont plus difficilement accessibles au sein de leurs pays d'origine. Cela leur permet dans le même temps de profiter des « bienfaits de la mondialisation » (Peyroux, 2020) dont ils sont parfois privés. Yordanos S. Estifanos and Tanya Zack (2019) expliquent aussi que la personne qui migre espère une sorte « d'effet en chaîne », où la migration d'une personne offre des bénéfices à une autre personne résidant dans le pays d'origine. D'une autre façon, la migration d'une personne peut permettre « d'ouvrir la voie » pour des proches nourrissant aussi un projet migratoire.

À travers l'investissement financier des familles soutenant le projet migratoire, est attendue sur le long-terme une certaine mobilité sociale, une ascension économique qui permettent au migrant de rembourser sa « dette ». L'envoi de fonds aux familles en Afrique de l'Ouest par les migrants est par ailleurs important, et supérieur à l'aide publique au développement (APD) ; il a atteint 26,3 milliards de dollars en 2016¹¹, ce qui permet aussi d'appréhender comment la migration d'un membre de la famille s'insère au cœur d'un projet collectif de long-terme.

L'ENDETTEMENT DES MIGRANTS EN RÉPONSE À DES MIGRATIONS DE PLUS EN PLUS CHÈRES

Selon le rapport du PNUD *Au-delà des frontières* (2019), le coût du voyage depuis l'Afrique vers l'Europe est estimé à 2 710 dollars, et est aussi plus élevé pour les femmes (31% plus élevé). Peyroux (2020) indique que la migration des jeunes Guinéens par voie terrestre peut coûter entre 3 000 et 10 000 euros en fonction de la durée du voyage.

9 Ibid. p4

10 François Gemenne s'intéresse dans ses travaux particulièrement aux liens entre migration et environnement.

11 Estimations du Fond International du Développement Agricole (FIDA), extrait du rapport ' *Sending Money Home: Contributing to the SDGs, One Family at a Time* ' (2017) <http://www.commodafrica.com/19-06-2017-les-fonds-de-migrants-vers-lafrique-de-louest-selevent-plus-de-26-milliards-en-2016>

Pour les 17 pays sahéliens et ouest africains, l'aide publique au développement en 2017 atteint 13,9 milliards de dollars <http://www.actualite-ouest-africaine.org/node/1293>

Il est estimé qu'un migrant sénégalais au départ de la Casamance doit payer entre 1 375 et 2 300 euros¹² pour emprunter la voie terrestre. Aussi, les coûts augmentent considérablement si la personne est retenue en otage, ou bloquée en transit pour cause d'un événement imprévu.

La pandémie actuelle de COVID-19, en bloquant les migrants au sein des zones de transit (comme par exemple à Agadez au Niger)¹³, a considérablement accru les vulnérabilités des migrants le long de la Route de la Méditerranée Centrale. Les données récoltées en Afrique de l'Ouest et du Nord suggèrent que le COVID-19 a tendance à renforcer l'activité des passeurs en obligeant parfois les migrants, toujours désireux de poursuivre leur voyage notamment vers l'Algérie et la Libye, à choisir des itinéraires plus dangereux¹⁴. De la même manière, la pandémie a négativement impacté les migrants au niveau économique, en augmentant les coûts des passages et du voyage de manière générale, puisque les migrants sont obligés de subvenir à leurs besoins sur une plus longue période tout en faisant face à la perte de revenus ou des soutiens financiers habituels¹⁵, ainsi qu'à l'augmentation des prix des biens et denrées alimentaires (IMREF, 2020).

Dès lors, dans ce contexte, apparaît de manière centrale la question des moyens financiers mobilisés pour la migration, en particulier pour la migration irrégulière supposant la traversée de plusieurs frontières de manière illégale et le paiement de divers intermédiaires et passeurs avant de rejoindre le pays de destination (Golovko E., 2018).

Gueye (2007), en analysant les stratégies de mobilisation pour les migrants au départ de la Casamance au Sénégal, a lui-même noté le manque d'informations sur les financements de la migration irrégulière. Il définit la mobilisation comme « un combat contre des forces économiques dans une situation donnée ». Parmi les modes de financement de la migration irrégulière apparaissent plusieurs stratégies (Ngom, 2017, 2019 ; Gueye, 2007, 2017) ; si l'épargne individuelle constitue une des formes de mobilisations existantes, l'emprunt et l'endettement jouent aussi un rôle important pour les migrants et se déclinent en plusieurs formes (par exemple par l'intermédiaire du déstockage et de la décapitalisation des biens familiaux ou par l'argent collecté par les femmes à travers les tontines).

Les mécanismes de financement de la migration forment un réseau de liens et de parenté complexes entre le pays d'origine et le pays de destination et répondent aussi à des contextes économiques et politiques spécifiques, c'est-à-dire qu'ils changent et se transforment rapidement. Parmi les ressources mobilisées pour la migration, les échanges non financiers, les services, les informations et autres services réalisés au sein d'un espace de transaction transnational qui rendent la migration possible ont une place essentielle (Massey et al., 1993). Ces échanges nous rapprochent donc de l'aspect social de la dette et de la responsabilisation morale (Graeber, 2001 ; Ngom, 2019) qui unit le migrant à une personne soutenant son projet de migration, et participent à la création de réseaux migratoires.

12 Bien qu'il soit difficile d'estimer avec précision le coût de la migration irrégulière au départ du Sénégal, les entretiens réalisés dans le cadre de l'étude de Gueye et Deshingkar (2020) suggèrent que les migrants doivent rassembler entre 900 000 CFA et 1 500 000 CFA pour voyager le long de la Route de la Méditerranée Centrale.

13 IOM. DTM IOM Displacement Tracking Matrix: [West and Central Africa - COVID-19 - Flow Monitoring Registry: Evolution of Mobility Flows from January to March 2020](#). 10 April 2020; IOM DTM (2020m). [March Monthly Regional Update West & Central Africa](#), 11 May 2020.

14 Voir notamment <https://www.iom.int/fr/news/les-nations-unies-en-afrique-de-louest-et-en-afrique-centrale-sont-preoccupees-par-la> / <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2020/04/GIATOC-Policy-Brief-003-Smuggling-COVID-28Apr0930-proof-4.pdf>

15 OIM, 2020 <https://www.iom.int/fr/news/les-flux-migratoires-travers-lafrique-de-louest-et-lafrique-centrale-ont-ete-reduits-de-pres-de>

MÉTHODOLOGIE

Cette étude couvre le Burkina Faso, le Mali, le Sénégal, le Niger, la Gambie et la Côte d'Ivoire. Des analyses à l'échelle nationale ont d'ailleurs été conduites dans chacun de ces pays et font l'objet de rapports publiés par l'OIM¹⁶.

De manière générale, les zones d'enquête ciblées sont les communautés d'origine des migrants de retour et les principaux centres urbains des pays sélectionnés.

POPULATIONS CIBLES ET MÉTHODES D'ÉCHANTILLONNAGE

Les migrants sélectionnés dans le cadre de l'étude de recherche sont les migrants assistés au retour volontaire (AVRR) par l'OIM depuis différents pays de transit et de destination jusqu'à leurs pays d'origine entre 2017 et 2019. L'assistance au retour est personnalisée, prend différentes formes, et peut être reçue au niveau individuel, familial ou communautaire. Cette catégorie de migrants de retour (AVRR) correspond donc à une réalité spécifique du retour.

Afin d'assurer la représentativité des résultats au niveau de l'ensemble des personnes retournés par l'OIM, il a été procédé à un échantillonnage aléatoire simple pour chacun des six pays à partir de la base de données AVRR globale.

Pays	Retournés 2017- 16 juillet 2020 ¹⁷		
	Femmes	Hommes	Total
BFA - Burkina Faso	143	2 968	3 111
MLI - Mali	867	18 450	19 317
GIN - Guinée	624	17 449	18 073
CIV - Côte d'Ivoire	1 950	6 082	8 032
SEN - Sénégal	288	6 474	6 762
GMB - Gambie	145	4 850	4 995
Total	4 017	56 273	60 290

Tableau 1 : Migrants assistés au retour par l'OIM en Afrique de l'Ouest et du Centre

COLLECTE DE DONNÉES QUANTITATIVES ET QUALITATIVES

Cette étude régionale a privilégié une méthode de recherche mixte, en utilisant une approche quantitative et qualitative. Des outils de recherche régionaux et donc communs à l'ensemble des pays participant à l'étude ont été développés par le bureau régional et utilisés par les bureaux pays responsables de la mise en œuvre des études.

Les entretiens quantitatifs individuels auprès des migrants de retour

La collecte des données quantitatives a été réalisée entre février et avril 2020 au sein des six pays de l'étude régionale et a consisté en des entretiens individuels avec les migrants assistés au retour par l'OIM. Compte tenu du contexte de la pandémie de COVID-19 et des restrictions de déplacements imposées, la majorité des entretiens ont été réalisés sur une période de plusieurs jours par téléphone par les équipes de l'OIM assistées de plusieurs énumérateurs formés. Dans certains cas (Burkina Faso et Mali), les énumérateurs se sont déplacés au sein de certaines zones d'enquêtes facilement accessibles afin de privilégier un contact plus direct avec les participants à la recherche. Les zones d'enquêtes sélectionnées pour cette étude ont été choisies selon plusieurs critères : parce que ce sont des zones de forte émigration, des zones qui

16 Les rapports pays sont disponibles au lien suivant : <https://rodakar.iom.int/safety-support-and-solutions-ii-programme-2018-2020>

17 Les données AVRR sont disponibles en suivant le lien suivant : <https://migrationjointinitiative.org/news/assistance-voluntary-and-humanitarian-return-january-june-2020>

accueillent de nombreux retournés, du fait de la présence d'associations de retournés ou encore pour des raisons sécuritaires. Le formulaire d'enquête individuelle était composé de plusieurs sections permettant de recueillir des informations sur le profil sociodémographique des migrants de retour, les types d'emprunts et systèmes de prêts utilisés par ceux-ci ainsi que les acteurs impliqués dans les mécanismes de prêt.

Afin de structurer et faciliter la collecte des données quantitatives, le questionnaire a été structuré autour de trois moments clés de la dette :

1. Dette de type 1 : La dette initiale, effectuée avant et indépendamment du projet migratoire ;
2. Dette de type 2 : La dette migratoire, réalisée dans le cadre du projet migratoire, que ce soit avant, pendant ou pour financer le retour ;
3. Dette de type 3 : La dette contractée après le retour dans le pays d'origine.

Les entretiens qualitatifs approfondis avec différents acteurs clés

Les entretiens semi-structurés organisés avec différents informateurs clés ont permis de mieux comprendre l'évolution du phénomène de l'endettement parmi les populations migrantes, de comprendre les relations existantes entre le migrant et les communautés, et de recueillir des informations sur les réseaux existants et les systèmes de soutien financier disponibles pour les migrants ainsi que les défis de la réintégration liés à l'endettement.

Les informateurs clés choisis dans le cadre des entretiens qualitatifs sont :

- Des migrants de retour assistés par l'OIM
- Des membres de la famille ou des proches des migrants de retour
- Des organisations de la société civile actifs dans la réintégration des migrants de retour
- Des représentants de l'autorité
- Des membres du personnel OIM assistant à la réintégration des migrants de retour
- Des membres du corps enseignant de différentes universités nationales

	Nombre d'enquêtes individuelles quantitatives	Nombre d'entretiens avec acteurs clés	Groupe de discussions exploratoires
BFA - Burkina Faso	388	15	2
MLI - Mali	462	14	/
GUI - Guinée	505	8	/
CIV - Côte d'Ivoire	360	8	/
SEN - Sénégal	358	8	/
GMB - Gambie	410	11	1
<i>Total</i>	2 483	64	3

Tableau 2 : Données clés de la collecte de données

De plus, en parallèle de la collecte de données au niveau de chaque pays de l'étude, trois entretiens qualitatifs approfondis ont été conduits par le bureau régional de l'OIM avec des professeurs d'université spécialistes des questions migratoires en Afrique de l'Ouest afin de mieux cerner les différents aspects du financement des migrations irrégulières au départ de la région et de contextualiser les données collectées :

- [Professeur Doudou Gueye](#), Sociologue à l'Université Assane Seck, Laboratoire LARSES, à Ziguinchor, Sénégal (juin 2020)
- [Professeur Mamadou Dime](#), Sociologue à l'Université Gaston Berger à Saint-Louis, Sénégal (mars 2020)
- [Professeur Pap Sakho](#) Démographe au Laboratoire de Géographie Humaine, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal (mars 2020)

ENCADRÉ 3

IMPACT DU COVID-19 SUR LA COLLECTE DE DONNEES

La pandémie actuelle de COVID-19, en affectant la mobilité des personnes par des restrictions de déplacements en Afrique de l'Ouest et du Centre et des limitations de rassemblements, a profondément impacté les activités de recherche organisées par les bureaux de l'OIM dans le cadre du programme Sécurité, Solutions et Support le long de la Route de la Méditerranée Centrale (SSSII) financé par le département du développement international britannique (DFID).

Dans ce nouveau contexte, les équipes de l'OIM, au sein des six pays participant à l'étude régionale, ont intégré ces changements au cœur de la collecte de données dès mars 2020. Le déroulement des activités de recherche de l'étude a ainsi été modifié afin de se conformer aux nouvelles réglementations sanitaires nationales et assurer la protection des participants à la recherche. De ce fait, certains groupes de discussion initialement prévus avec les migrants de retour, les familles des migrants de retour, ainsi que les membres des communautés des zones de retour, n'ont pas pu être organisés dans le cadre de l'étude. Par ailleurs, au lieu de se déplacer au sein des zones d'étude, les équipes ont privilégié une collecte de données à distance. A cet effet, les entretiens qualitatifs semi-directifs organisés avec plusieurs acteurs clés ont pu avoir lieu mais ont été réalisés principalement par téléphone, lorsqu'il n'était pas possible de se rendre sur le lieu de résidence ou de travail de la personne sélectionnée pour la recherche.

Pour plus d'information sur l'impact de la pandémie de COVID-19 sur la mobilité en Afrique de l'Ouest et du Centre consulter le site : <https://migration.iom.int/>

LIMITES DE L'ÉTUDE RÉGIONALE

- L'échantillon choisi est représentatif des migrants de retour assistés par l'OIM, mais non pas de l'ensemble des migrants de retour. Ainsi, il est entendu que les résultats et conclusions de ce rapport permettent seulement d'éclairer l'expérience du groupe particulier des migrants assistés au retour volontaire par l'OIM pendant la période citée (2017-2019). Il n'en demeure pas moins que ces résultats éclairent des modalités du voyage essentielles dans le cadre de la migration le long de la route de la Méditerranée Centrale.
- Biais liés au statut de l'OIM : D'autre part, les agents de l'OIM ou les énumérateurs contractés par l'OIM sur le terrain sont rarement perçus comme des acteurs neutres. Bien qu'il soit rappelé au début de chaque entretien que l'étude de recherche est réalisée indépendamment de l'aide à la réintégration délivrée au migrant, il est possible que le statut des enquêteurs oriente dans certains cas les réponses collectées.

Merci de noter que dans l'analyse qui suit, il est possible que les totaux de pourcentage soient légèrement inférieurs ou supérieurs à 100% du fait du recours aux arrondis dans les analyses.



1. LES PROFILS DES MIGRANTS ENDETTÉS EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

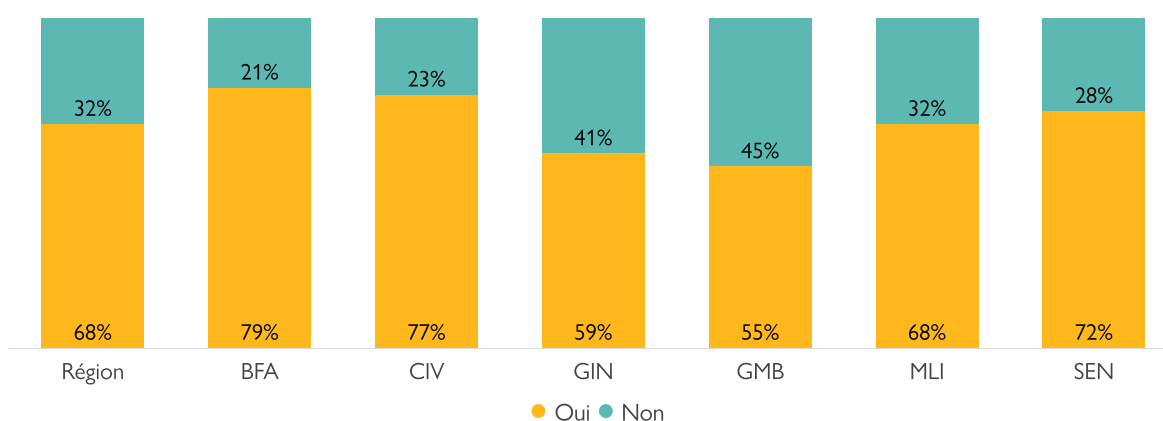
LES PRÊTS CONTRACTÉS PAR LES MIGRANTS DE RETOUR

Dans le cadre de cette étude, sont appelés « migrants de retour endettés » ceux qui ont contracté au moins une dette, que ce soit avant leur parcours migratoire pour une raison autre que la migration (type 1), dans le cadre de leur parcours migratoire (type 2) ou de retour dans leur pays d'origine (type 3).

TEMPORALITÉ DES PRÊTS

Sur l'ensemble des migrants de retour enquêtés dans la région, 68% ont contracté au moins une dette. Cette proportion relativement élevée d'individus endettés confirme le caractère essentiel de la dette. Parmi les pays de la région sélectionnés, le Burkina Faso enregistre le taux de migrants de retour endettés le plus élevé, avec 79% du total des migrants enquêtés, suivi par la Côte d'Ivoire où 77% des migrants de retour ont déclaré avoir réalisé des emprunts. Le taux le plus bas est atteint par la Gambie, où l'endettement concerne 55% des répondants totaux.

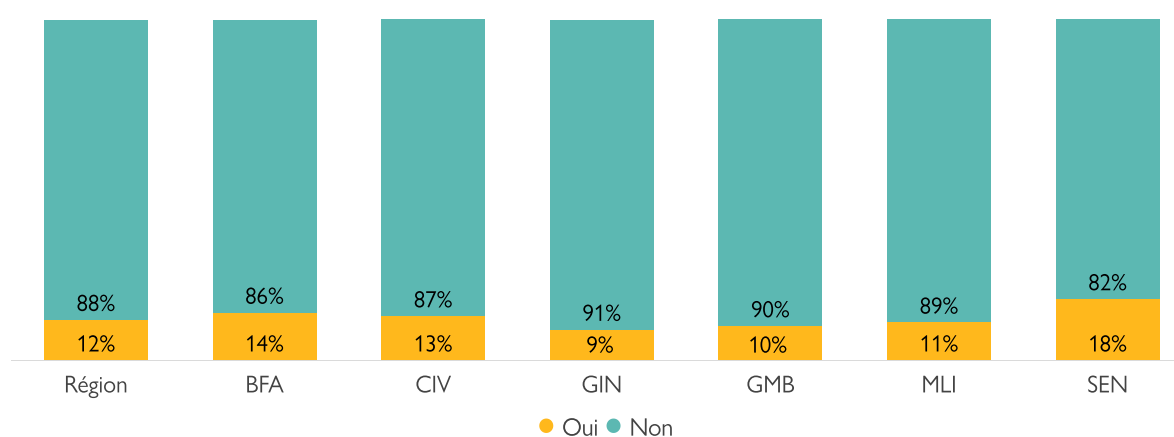
Graphique 1 : Niveau d'endettement global, toutes dettes confondues (1,2 et 3)



Dettes initiales

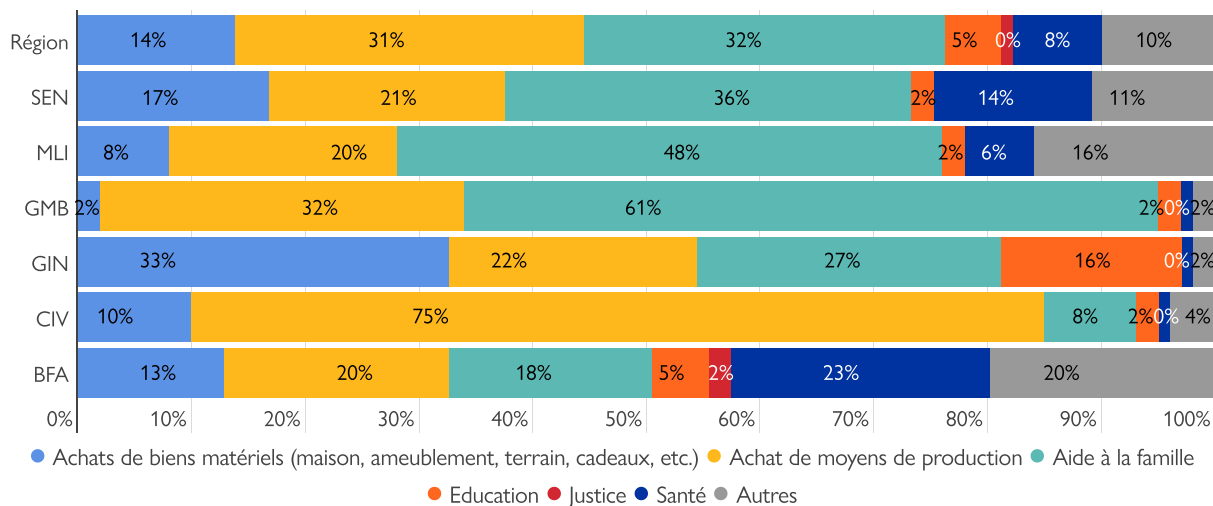
En regardant de plus près la temporalité des emprunts, il ressort de l'étude que seulement 12% des migrants de retour sont concernés par les dettes initiales (1). Si ce pourcentage ne varie que très peu pour l'ensemble de la sous-région, il atteint cependant les 18% dans le cas du Sénégal.

Graphique 2 : Dette contractée avant le projet migratoire (1)



Majoritairement, les migrants qui se sont endettés avant leur parcours migratoire l'ont fait pour aider leur famille (32%) et acheter des moyens de production (31%).

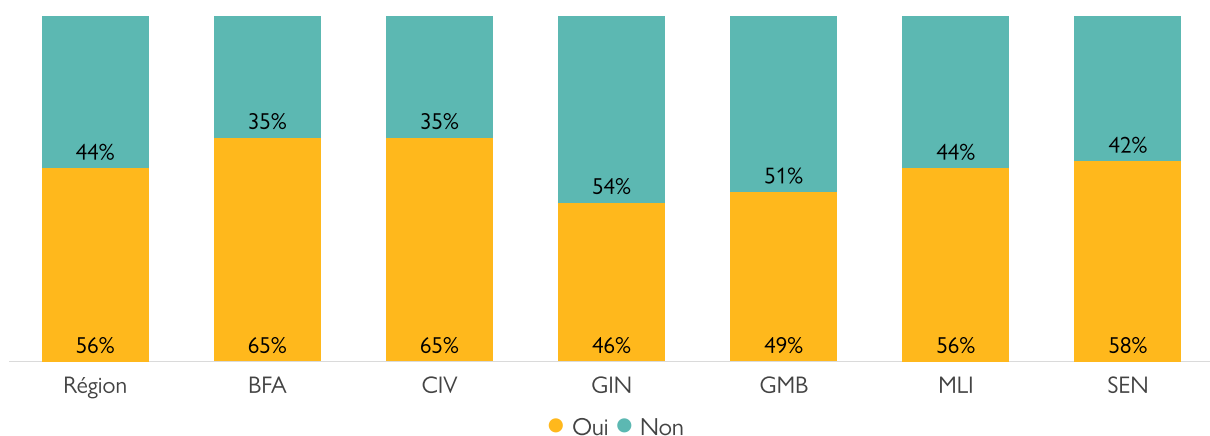
Graphique 3 : Motif de l'endettement avant le projet migratoire (1)



Dettes migratoires

D'après les résultats quantitatifs, il ressort clairement que la dette contractée dans le cadre de la migration (avant le départ, pendant le voyage ou encore en préparation du retour) concerne la majorité des migrants de retour enquêtés, soit **56% de l'échantillon total**. Les taux les plus élevés sont de nouveau atteints par le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, pays dans lesquels **65% des migrants enquêtés ont emprunté de l'argent pour leur voyage**. À l'inverse, la Guinée et la Gambie enregistrent les taux d'endettement les plus bas avec respectivement 46% et 49% des migrants de retour enquêtés.

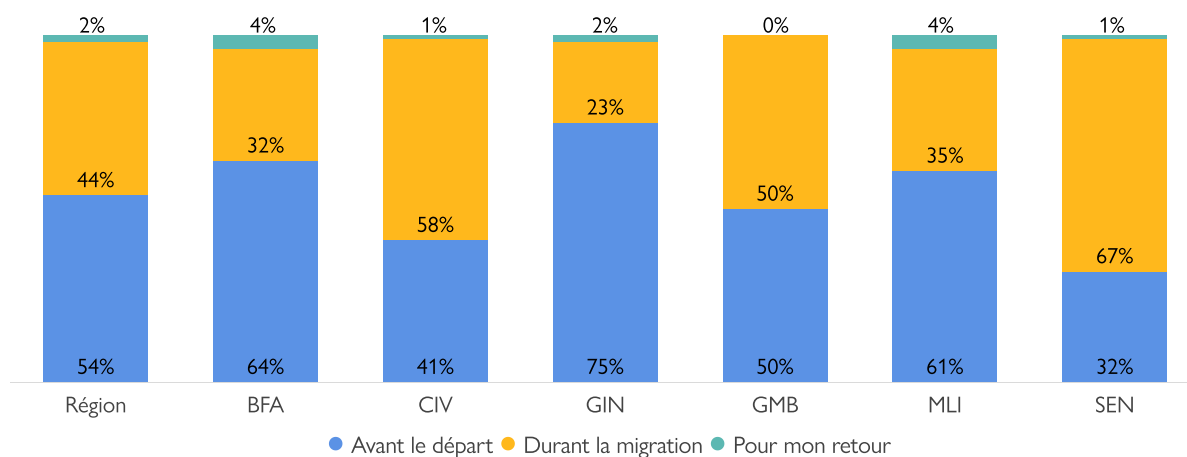
Graphique 4 : Dette contractée pour le projet migratoire (2)



Au niveau de la région, la majorité des migrants de retour endettés dans le cadre de leur parcours migratoire **contractent leurs dettes migratoires avant même le départ en migration (54%)**, une large proportion contractent leurs dettes pendant la migration (44%) et seulement 2% dans le cadre de leur retour de migration. On observe cependant des différences notables entre les pays de la zone étudiée. Les migrants de retour ivoiriens (58%) et sénégalais (67%) ont beaucoup plus tendance à contracter leurs dettes migratoires pendant le voyage, et non pas avant le voyage. Pour la Guinée, le Burkina Faso et le Mali, la

tendance est fortement inversée : d'après les résultats, respectivement 75%, 64% et 61% des migrants qui ont emprunté dans le cadre de leur voyage ont emprunté avant leur départ. Ces différentes caractéristiques entre les migrants de la région tendent donc à signaler des traditions, des cultures migratoires et donc des stratégies migratoires différentes. Pour autant, la dette reste au cœur des stratégies de la migration.

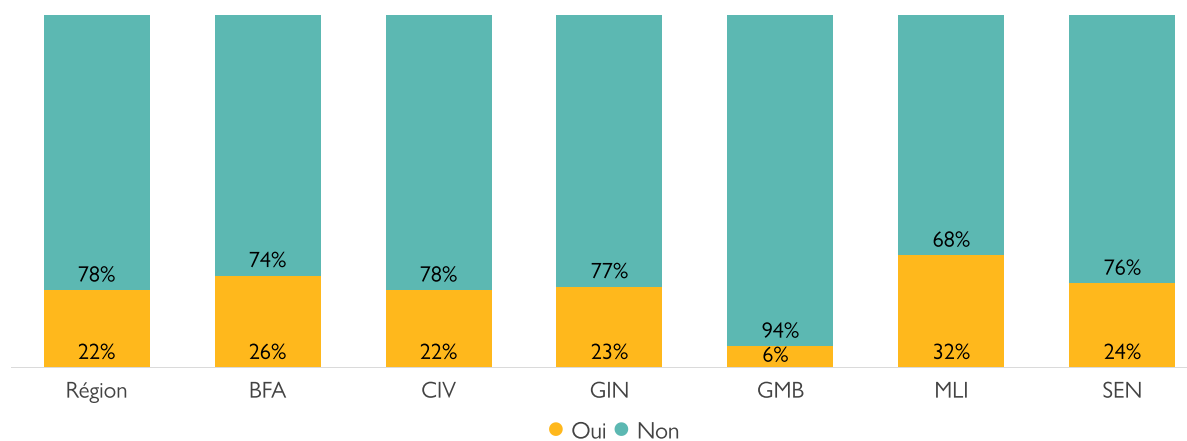
Graphique 5 : Moment où est sollicitée la dette migratoire, par pays



Dettes au retour

Certaines disparités apparaissent aussi concernant les niveaux d'endettements au retour, qui concernent 22% des migrants de retour au niveau de la région. Cette proportion est par exemple bien plus élevée au Mali (32% des répondants) qu'en Gambie où cela ne concerne que 6% des migrants de retour.

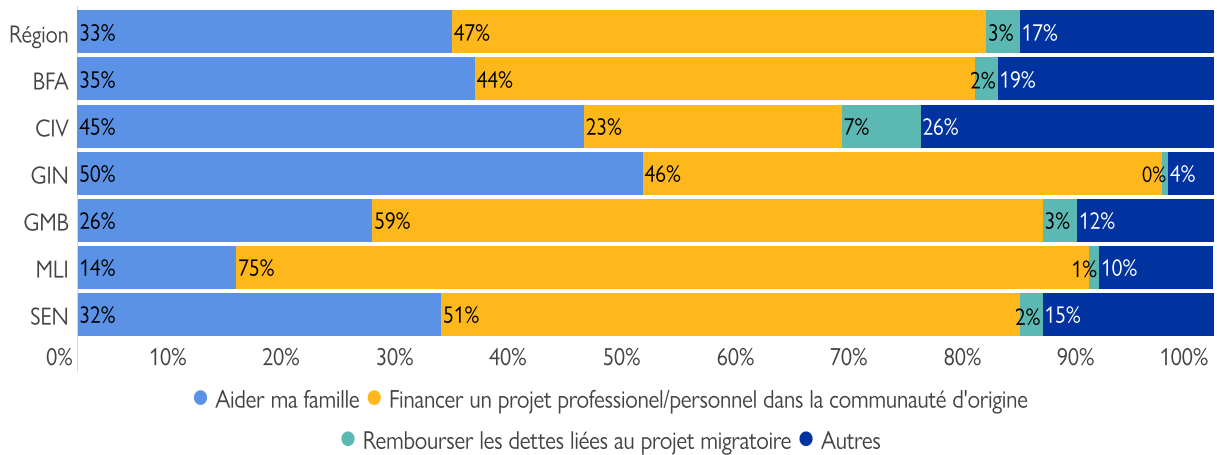
Graphique 6 : Dette contractée au retour (3)



L'endettement après le retour a principalement pour objectifs de financer un projet professionnel ou personnel dans la communauté d'origine (47%) ou d'aider la famille (33%). On note toutefois que 3% des migrants de retour enquêtés endettés à leur retour de migration déclarent avoir emprunté pour rembourser les dettes liées à leur projet migratoire passé. Il est intéressant de signaler que cela ne concerne pas du tout les migrants de retour gambiens, mais qu'au contraire cela concerne jusqu'à 7% des retournés maliens.

Le cumul des trois types de dettes concerne 3% des migrants de retour enquêtés. Par ailleurs, il est aussi possible que les répondants aient cumulé seulement deux types de dettes : 1 et 2, 2 et 3, ou 1 et 3.

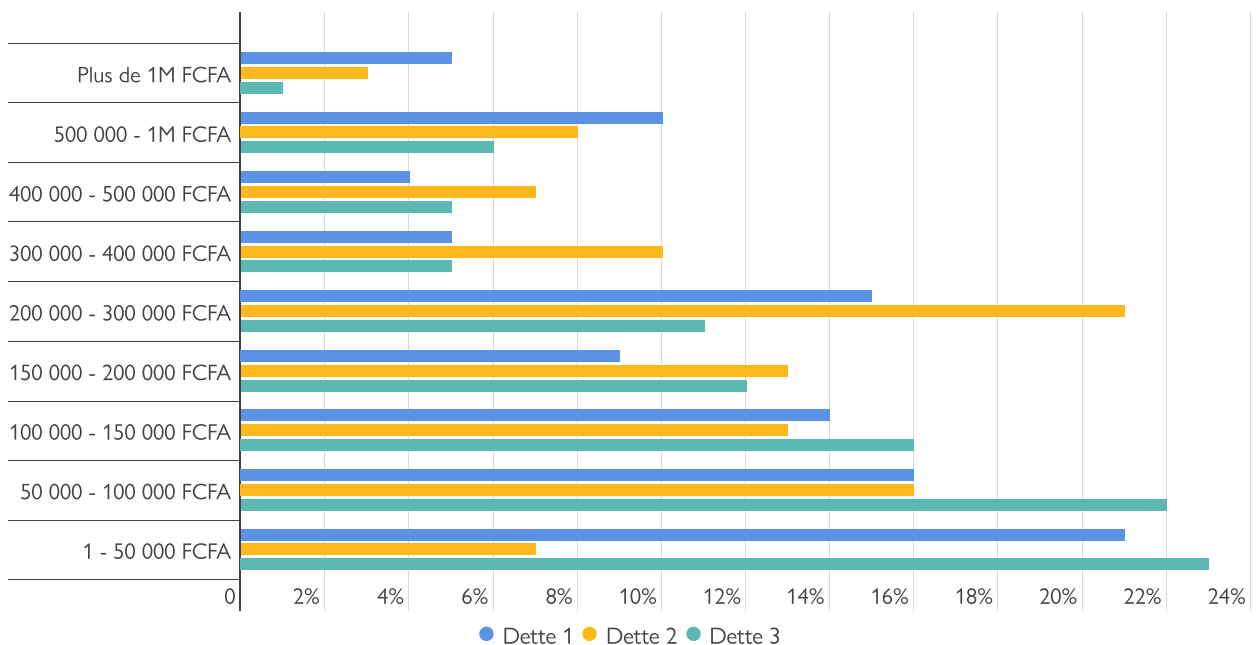
Graphique 7 : Motifs de l'endettement au retour (3)



Les montants et caractéristiques des prêts

En termes de montants de la dette initiale, la médiane régionale se situe à 150 000 FCFA (272 USD) et la moyenne à 311 558 FCFA (565 USD). On constate que 21% des emprunts sont de moins de 50 000 FCFA (90 USD). La médiane régionale de la dette migratoire se situe à 200 000 FCFA (363 USD) et la moyenne à 337 133 FCFA (612 USD). On observe que 21% des emprunts sont entre 200 000 et 300 000 FCFA (363 et 544 USD). Enfin, en ce qui concerne les montants de la dette au retour, la médiane régionale se situe à 150 000 FCFA (272 USD) et la moyenne à 196 883 FCFA (357 USD). Il ressort des résultats que 23% des emprunts sont de moins de 50 000 FCFA (voir le tableau ci-dessous pour la répartition des montants).

Graphique 8 : Montants des dettes 1, 2 et 3 en FCFA à l'échelle régionale

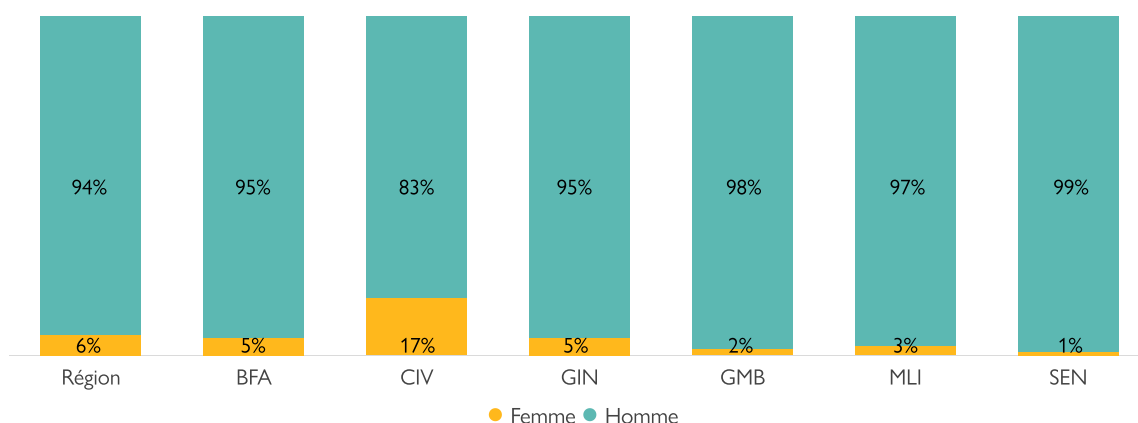


Ainsi, on constate que la dette migratoire, en plus d'être la plus courante, est la plus élevée, que l'on s'intéresse aux montants moyens ou médians. Elle constitue donc un aspect clé du processus migratoire.

PROFIL SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE DES MIGRANTS DE RETOUR ENDETTÉS

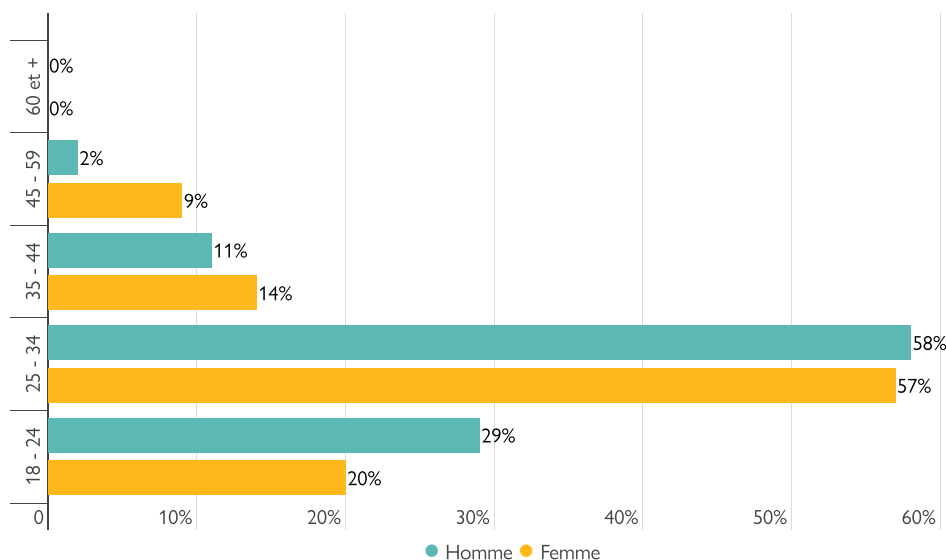
Au niveau régional, 94% des migrants de retour endettés sont des hommes et 6% sont des femmes. Cela est avant tout le reflet de la base d'échantillonnage de l'étude, puisque seuls 5% des migrants de retour enquêtés sont des femmes. Cependant, on remarque que 68% des femmes enquêtées ont contracté une dette, ce qui est en ligne avec l'endettement au niveau régional pour l'ensemble de l'échantillon. En outre, on observe que la Côte d'Ivoire fait figure d'exception, puisque 17% des migrants de retour endettés y sont des femmes¹⁸. Cela fait sens, dans la mesure où la migration féminine - un phénomène qui a été étudié par l'OIM dans le cadre d'un rapport sur les migrations féminines en Côte d'Ivoire¹⁹ - y est plus commune.

Graphique 9 : Genre des migrants de retour endettés



On observe que 87% des migrants de retour endettés ont moins de 35 ans : 77% des femmes et 87% des hommes. Les femmes migrantes de retour endettées sont donc légèrement plus âgées.

Graphique 10 : Age des migrants de retour endettés, par genre



En termes de disparités régionales, on constate des tendances similaires, même si on note une plus forte migration des jeunes endettés en Guinée : près de 10% de plus que dans les autres pays pour les 18-24 ans. Un rapport a été publié par l'OIM en 2020 approfondissant cet aspect des migrations en Guinée²⁰.

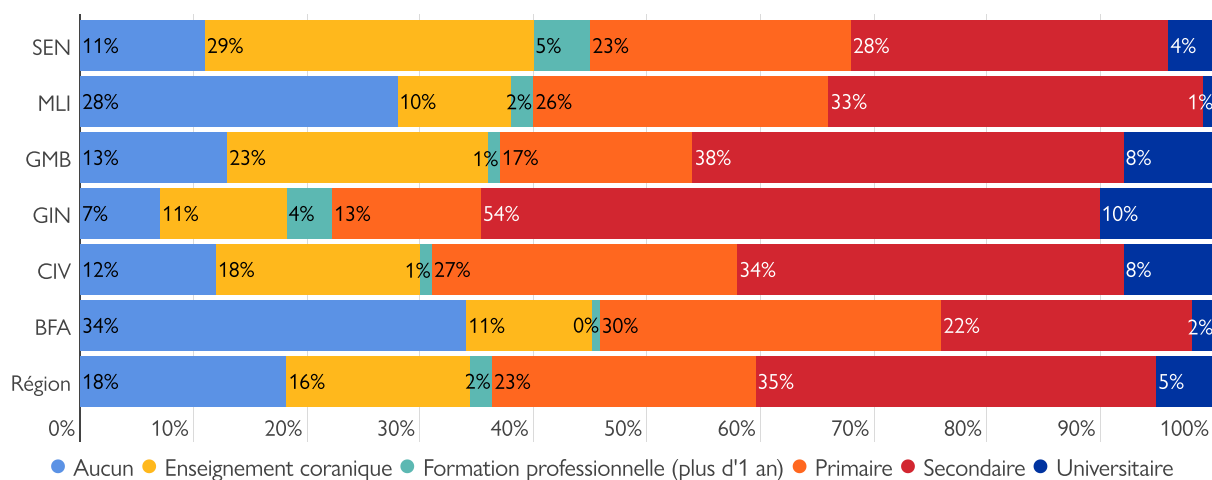
En outre, les migrants de retour endettés ont principalement été assistés depuis la Libye (39%), le Niger

²⁰ OIM (2020) Migrer pour réussir : analyse des trajectoires migratoires de la jeunesse guinéenne à travers l'expérience des migrants de retour. Le rapport est disponible [ici](#).

(27%) et l'Algérie (18%), des pays clés sur la Route de la Méditerranée Centrale vers l'Europe.

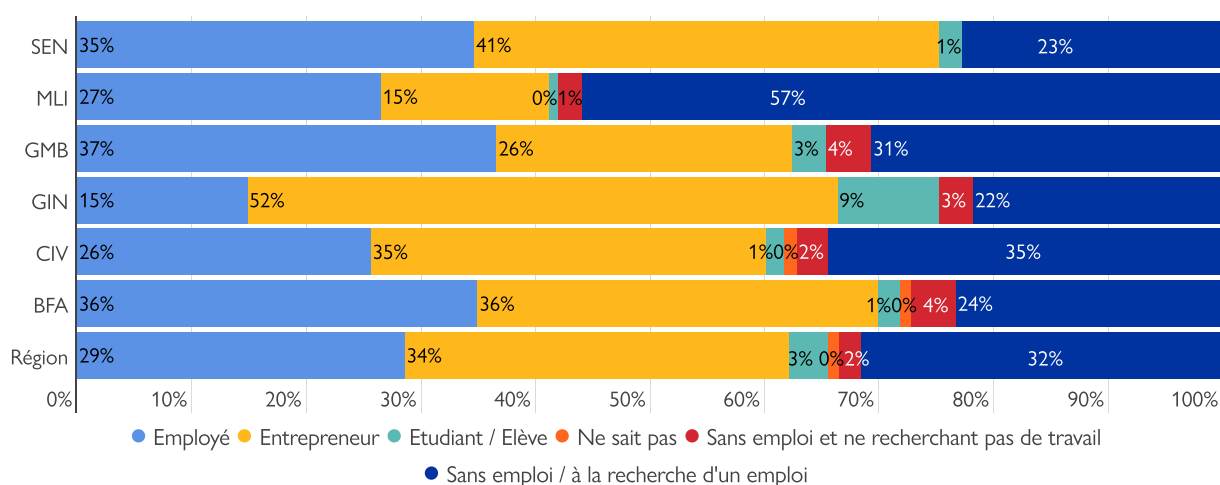
On constate aussi que 18% des migrants de retour endettés n'ont aucune instruction, auxquels s'ajoutent 16% de migrants de retour endettés ayant bénéficié d'un enseignement religieux (coranique). Toutefois, 35% des migrants de retour endettés ont terminé le cycle secondaire et 5% un cycle universitaire. On constate toutefois de fortes disparités entre les régions. La Guinée sort du lot, avec des migrants de retour endettés plus éduqués que dans les autres pays de l'étude : plus de 50% ont terminé un cycle secondaire et 10% un cycle universitaire. À l'inverse, les migrants de retour endettés sont nombreux à n'avoir fait aucune étude au Burkina Faso (34%) et au Mali (28%). Au Sénégal, en Gambie et en Côte d'Ivoire, on observe une présence plus importante de l'enseignement coranique.

Graphique 11 : Niveau d'instruction des migrants de retour endettés



Au niveau régional, 34% des migrants de retour endettés sont sans emploi, 34% sont entrepreneurs et 29% sont employés. Deux pays s'illustrent en ce qu'ils font figures d'exception par rapport aux autres pays étudiés : le Mali, puisque 58% des migrants de retour endettés y sont sans emploi, et la Guinée qui compte 9% d'étudiants/élèves (contre 10% pour la moyenne régionale), 52% d'entrepreneurs et 15% d'employés.

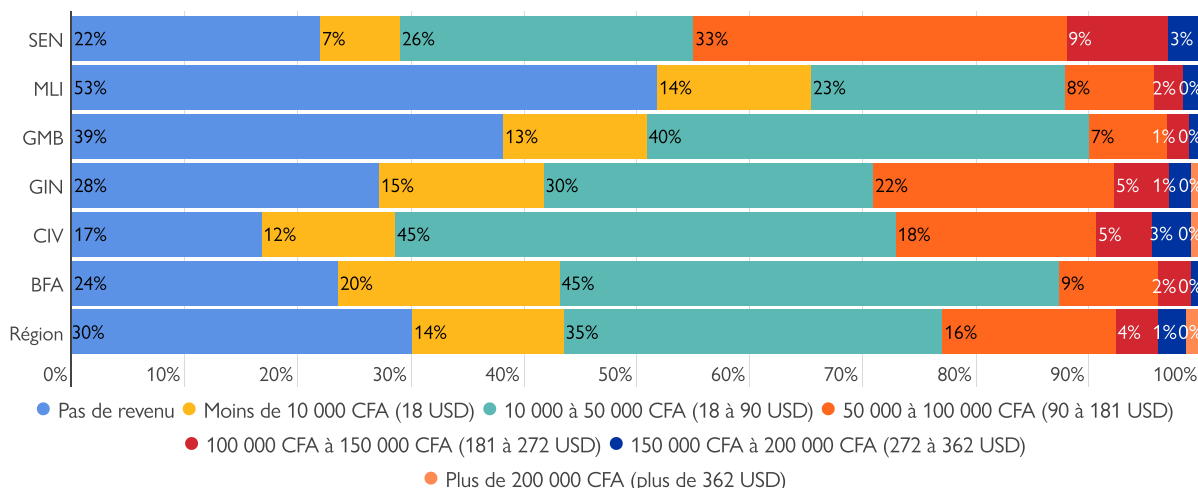
Graphique 12 : Occupation des migrants de retour endettés



Lorsque l'on s'intéresse aux revenus des migrants de retour endettés, on observe que 30% d'entre eux

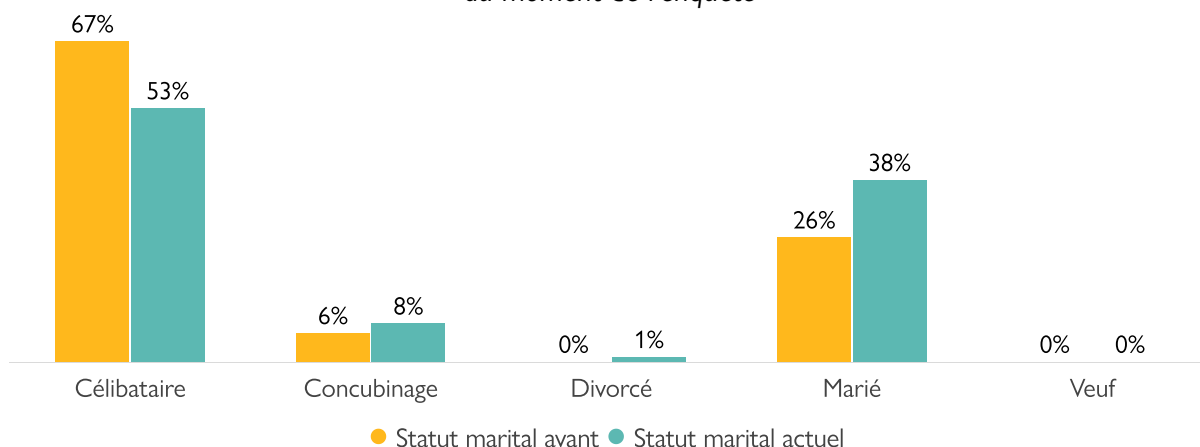
ne déclarent aucun revenu et 14% affirment gagner moins de 10 000 FCFA (env. 18 USD) par mois. De nouveau, on constate des disparités par pays. Au Mali et en Gambie, les taux de migrants de retour endettés sans revenu sont considérablement plus élevés que dans les autres pays étudiés, avec respectivement 53% et 39% d'individus concernés. Par ailleurs, on remarque que les migrants de retour sénégalais déclarent des revenus légèrement plus élevés que les autres, puisqu'ils sont considérablement plus nombreux à déclarer des revenus supérieurs à 50 000 FCFA (90 USD) par mois.

Graphique 13 : Revenus des migrants de retour endettés



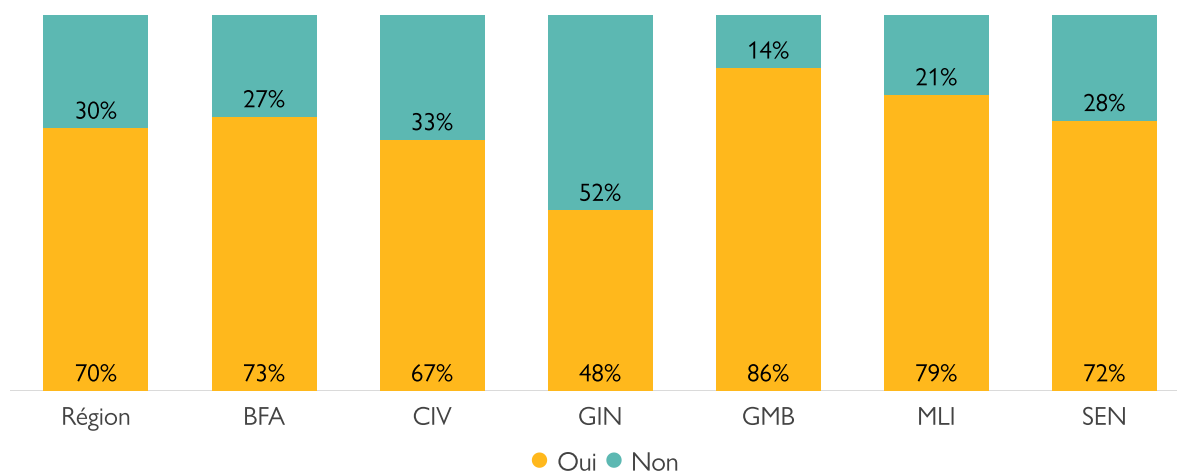
La majorité des migrants de retour endettés sont chefs de ménage (30%) ou fils/filles du chef de ménage ou de son conjoint/de sa conjointe (35%). Que ce soit avant ou après leur parcours migratoire, on note que la plupart des migrants de retour endettés étaient/sont célibataires. Toutefois, avant leur migration, 26% des migrants de retour endettés étaient mariés. Une proportion qui augmente de 12 points (38%) au moment de l'enquête.

Graphique 14 : Etat civil à l'échelle régionale avant le départ en migration et au moment de l'enquête



En revanche, même si principalement célibataires, 70% des migrants de retour endettés déclarent des personnes à charge. Si les tendances sont relativement similaires entre les pays considérés par l'étude, on observe qu'en Guinée la tendance est inversée, avec plus de migrants déclarant ne pas avoir de personnes à charge. Cette donnée n'est pas particulièrement surprenante lorsque l'on se rappelle que les migrants de retour endettés guinéens sont bien plus jeunes que les autres.

Graphique 15 : Personnes à charge des migrants de retour endettés



Les migrants de retour endettés sont plutôt des hommes, relativement jeunes, plutôt éduqués, avec des revenus mensuels faibles, voire inexistant, et des responsabilités envers leur famille que ce soit parce qu'ils sont chefs de famille ou parce qu'ils déclarent des personnes à charge. Quelques disparités entre les pays sont cependant observées en termes de profil des migrants de retour endettés. C'est notamment le cas de la Guinée où les migrants endettés sont plus jeunes ou de la Côte d'Ivoire qui compte plus de femmes.

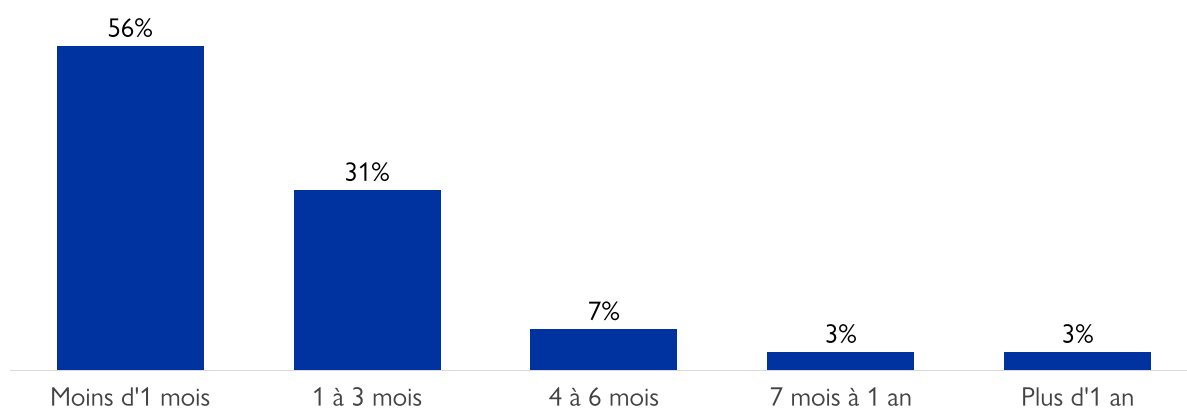


2. UN SYSTÈME DE PRÊTS LARGEMENT INFORMEL :

ÉTUDE DES DETTES MIGRATOIRES

L'emprunt est décrit par les informateurs clés comme un moyen rapide d'accumulation de capital par opposition à d'autres moyens de financement que peuvent être l'accumulation de l'épargne ou la décapitalisation. Il aura d'ailleurs fallu moins d'un mois aux migrants de retour pour obtenir 56% des dettes contractées dans le cadre de leur parcours migratoire. Notamment, dans le cadre du financement de la migration, l'emprunt permettra au migrant potentiel de partir plus vite qu'en passant par un auto-financement par le travail, l'épargne ou la vente de biens ou de bétail.

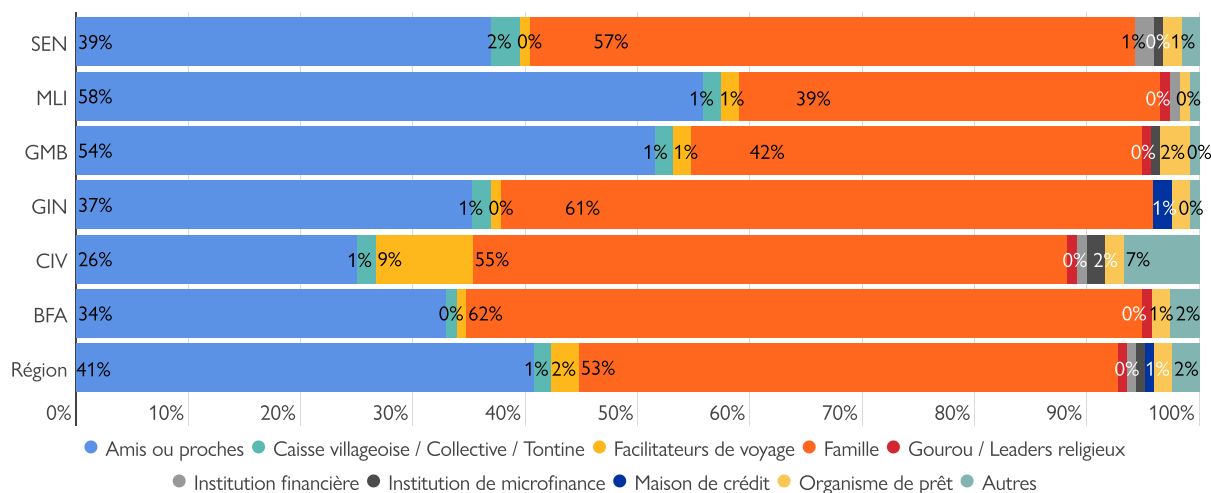
Graphique 16 : Temps nécessaire à la réalisation de l'emprunt migratoire



LA FAMILLE ET LES PROCHES COMME PRINCIPAUX PRÊTEURS

La famille est le principal prêteur pour financer le projet migratoire (53% des prêts sont réalisés avec la famille), suivie des amis et des proches (41 % des prêts) et enfin des passeurs / facilitateurs de voyage (2% des prêts réalisés pour la migration). Peu importe le pays étudié, on constate que la famille et les amis ou proches sont les principaux cercles auprès desquels sont contractées les dettes, même si les préférences entre l'un ou l'autre peuvent varier : par exemple, les migrants de retour endettés gambiens et maliens semblent favoriser les amis ou proches comme prêteurs, à l'inverse des migrants de retour originaires des autres pays qui tendent à préférer emprunter à leur famille. En outre, on observe que les migrants de retour ivoiriens s'endettent plus que les autres auprès des facilitateurs de voyage (passeurs).

Graphique 17 : Qui sont les prêteurs?

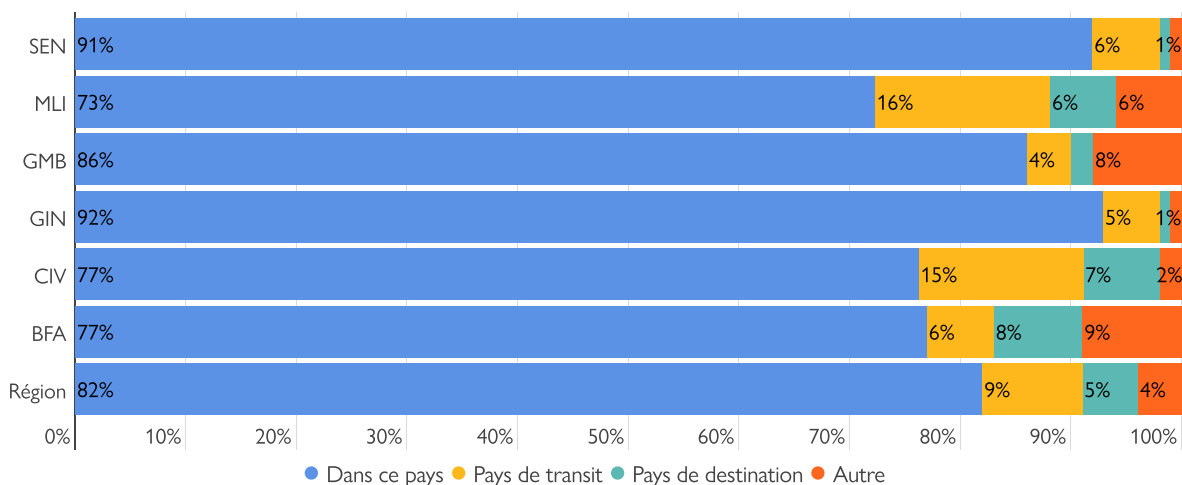


Cela renforce l'idée d'un investissement fait par l'entourage sur le migrant et ses chances de réussite, mais aussi celles de confiance sociale et de responsabilisation morale, puisque cela n'engendre pas de document écrit mais repose sur les liens créés par le migrant avec son créancier en amont de l'octroi du prêt. Cette préférence pour les prêts informels, au détriment de solutions plus formelles, peut aussi s'expliquer par un taux de bancarisation relativement faible des individus dans la région, mais aussi parce que les migrants n'ont parfois ni papiers, ni garanties ou caution à fournir, qu'ils souhaitent rester discrets sur une migration irrégulière ou parce que la religion musulmane serait défavorable aux taux d'intérêts considérés comme une forme d'usure. Cela appuie l'idée qu'avec ces prêts informels, ce qui est attendu n'est pas spécifiquement le remboursement avec intérêts de la dette, mais bien une **élévation économique et sociale grâce aux services** (financiers ou autres) dont sera redevable le migrant qui aura réussi sa migration.

Cependant, de façon très marginale, on observe aussi d'autres acteurs de l'endettement. En effet, quelques dettes migratoires ont été contractées auprès de caisses villageoises, de **passseurs/facilitateurs**, ou d'organismes de prêts informels. Certains informateurs clés évoquent aussi la possible sollicitation de prêts à la banque sous le couvert d'une tierce personne qui met ensuite cette somme à la disposition du candidat à la migration. En plus des prêts informels auprès de la famille et des amis, il se peut que des migrants acceptent de financer de potentiels migrants. Ce type de soutien peut lui-même entrer dans le cadre de la redevabilité d'un prêt informel antérieur contracté par le migrant qui vient en aide auprès de la famille de celui qu'il aide à présent.

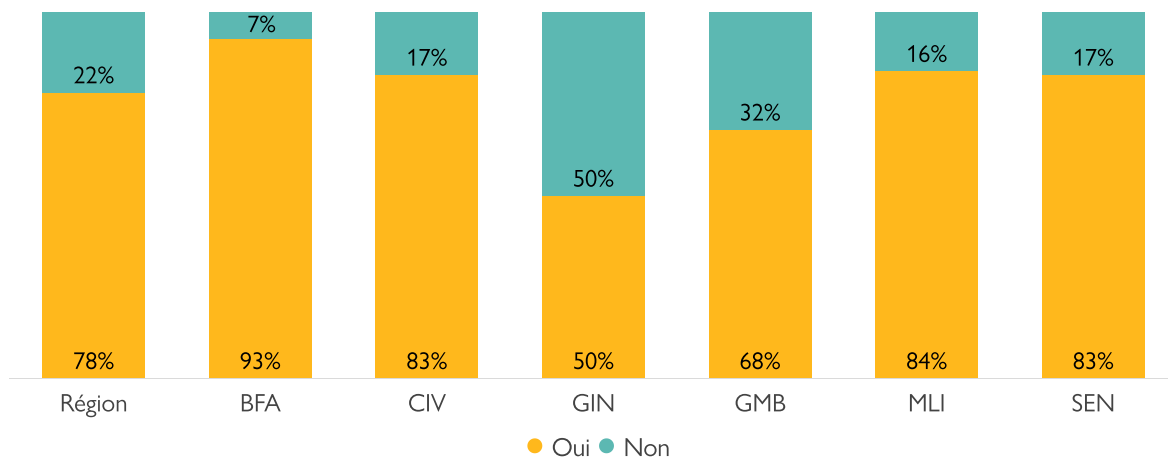
Concernant la localisation des créanciers, pour 82% des prêts contractés dans le cadre du parcours migratoire, le prêteur est situé dans le pays d'origine du migrant. Pour 9% des prêts réalisés, le prêteur se trouvait dans un pays par lequel le migrant a transité.

Graphique 18 : Localisation des prêteurs



Pour la majorité des dettes contractées dans le cadre du parcours migratoire, les personnes auprès de qui ces dettes ont été obtenues étaient au courant que l'argent financerait la migration. Au niveau régional, cette divulgation du motif de la dette est vraie pour 78% des dettes contractées. On constate de fortes disparités au niveau des pays étudiés, notamment entre le Burkina Faso, où ce pourcentage est de 93%, et la Guinée où seulement 50% des prêteurs sont informés de l'objet de la somme prêtée. De plus, les femmes semblent légèrement plus transparentes que les hommes en ce qui concerne le motif de leur emprunt, puisque les prêteurs sont au courant que la migration est le motif de 80% des dettes contractées par des femmes migrantes de retour dans le cadre de leur parcours migratoire, contre 78% des dettes des hommes.

Graphique 19 : Le prêteur est-il au courant du motif migratoire de la dette?



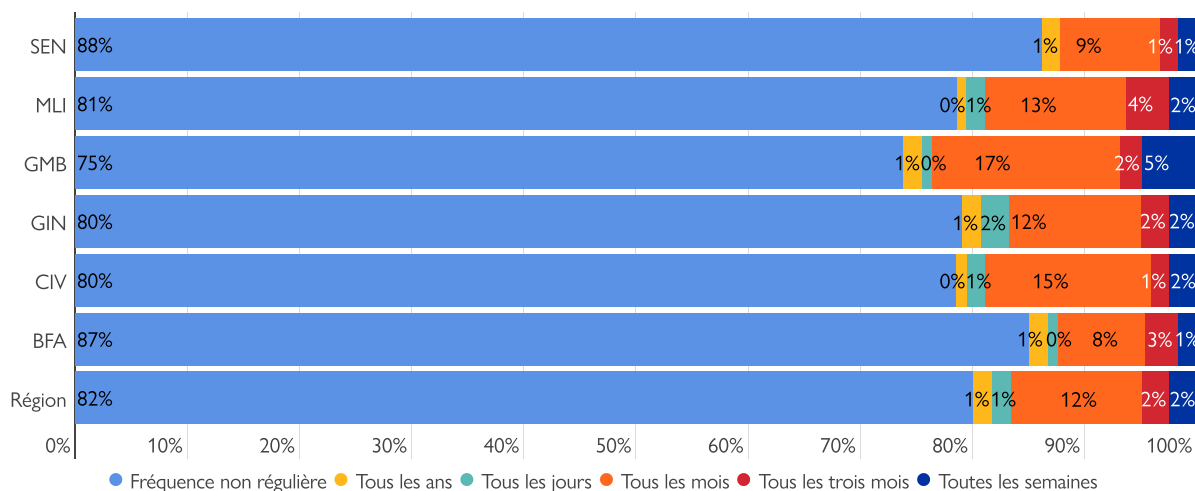
Au-delà des prêteurs, lorsqu'il est demandé aux migrants de retour endettés dans le cadre de leur parcours migratoire qui est au courant de leur emprunt, on constate que 41% se disent seuls au courant, tandis que 41% ont mis leur famille au courant, et 15% ont informé leurs amis ou proches. On constate encore une fois quelques disparités d'un pays à l'autre : en Gambie, au Mali et au Sénégal, près de la moitié des migrants endettés dans le cadre de leur parcours migratoire disent n'avoir parlé de leur emprunt à personne. D'après certains informateurs clés, partir sans informer la famille qu'une dette a été contractée pourrait placer cette famille dans une position délicate puisqu'« en cas de décès pendant le voyage, c'est la famille qui doit rembourser » (Président de l'Association Niéta, Kayes). Le rôle prépondérant de la famille se retrouve lorsqu'il est demandé aux migrants endettés de préciser qui les a aidés dans leurs démarches pour emprunter de l'argent. Alors que près des deux tiers des migrants de retour ayant contracté des dettes migratoires déclarent que personne ne les a aidés, le dernier tiers tend à mentionner l'aide de la famille des amis ou des proches. Lorsque c'est le cas, il semblerait que l'aide fournie consiste principalement en une mise en contact (45%), des conseils (27%) et un partage d'informations (22%). Ce sont donc clairement [les réseaux familial et amical qui sont à l'œuvre dans le cadre de la préparation du parcours migratoire](#), que ce soit pour des raisons financières ou pratiques.

DES MODALITÉS DE REMBOURSEMENTS FLEXIBLES ET IRRÉGULIÈRES

Selon le sociologue Doudou Gueye exerçant à l'Université Assane Seck, Laboratoire de Recherches en Sciences Économiques et Sociales (LARSES), à Ziguinchor au Sénégal, « dans le cas de la migration, rares sont les cas où les conditions sont fixées dès le départ, ce n'est jamais dit dans des termes clairs. On parlerait plutôt de responsabilisation morale autour de la migration, on accorde une tâche, une confiance à la personne qui migre et le migrant en retour, pour des questions de dignité, cherchera à atteindre ses objectifs de migration (...) Il est ainsi encore difficile d'affirmer de manière radicale et systématique que les migrations africaines sont d'ordre individuelles. Derrière l'individu, généralement il y a toujours un arsenal d'acteurs qui concourent pour son activité migratoire. En ce sens, on peut parler de dette sociale. »²¹ Dans le cadre de ces prêts informels octroyés par la famille ou les proches au Mali, il n'y a bien souvent pas de documents ou de contrat précisant les conditions du prêt et de son remboursement. Le prêt est basé sur [la confiance mutuelle et sur l'espoir que le migrant réussira sa migration](#) et, qu'à ce moment-là, il commencera à rembourser sa dette, que ce soit par des versements d'argent au prêteur, sa famille et sa communauté, ou en rendant des services comme financer la migration d'un proche du prêteur. Cependant, un témoin peut parfois être requis pour attester du prêt. Il existe un accord tacite entre le prêteur et le migrant sur le fait que ce dernier sera redevable au premier et qu'il commencera à rembourser (peu importe la forme du remboursement) dès qu'il le pourra, pendant la migration ou dès le début de son retour. Le prêt peut donc être vu comme un investissement, mais il est aussi souvent pensé comme de l'entraide, un appui solidaire. Ainsi, le remboursement pourra donner lieu à un remboursement strict du montant prêté et pourra être échelonné, mais il est aussi possible qu'en cas d'échec

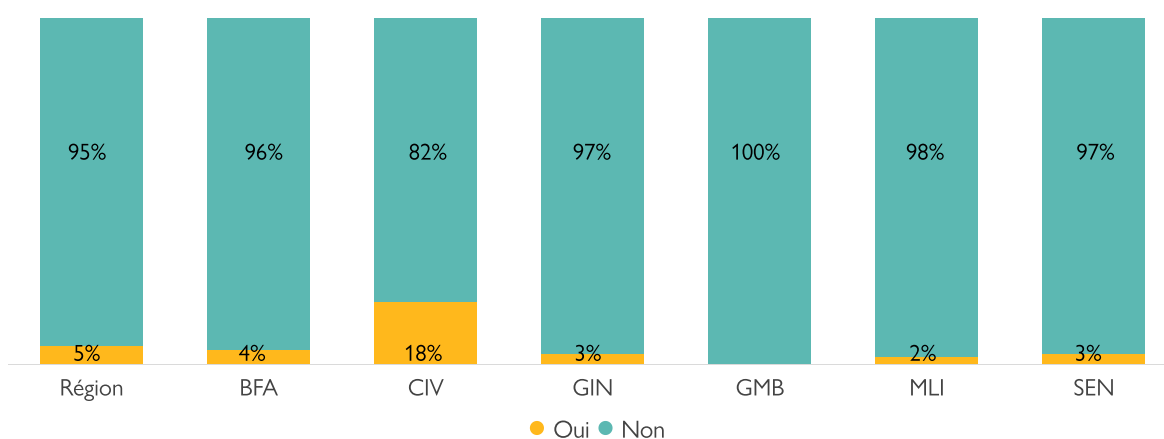
de la migration, le prêteur ne demande pas à se faire rembourser, sans pour autant que la redevabilité ne cesse. D'autre part, cette compréhension du prêt peut aussi signifier que certaines participations au financement de la migration ne soient pas comprises comme une dette. En effet, la vente de petit bétail par la mère du migrant peut ne pas être perçue par celui-ci comme une dette en vue de financer la migration. Pourtant, en cas de réussite de la migration, il est fort probable que le migrant rembourse cette aide. Financièrement, la distinction peut être tenue entre don et prêt. Dans la compréhension plus stricte de la dette cependant, le migrant restera redevable de l'argent ou de l'aide octroyée. Au niveau régional, les remboursements des dettes contractées dans le cadre du parcours migratoire sont irréguliers (82%). Cependant, 12% des dettes sont tout de même remboursées mensuellement. Ces tendances sont similaires dans l'ensemble des pays de l'étude.

Graphique 20 : Fréquence des remboursements



La flexibilité des remboursements est aussi confirmée par les données des entretiens qualitatifs : les sommes d'argent sont le plus souvent empruntées dans un cadre informel auprès des proches et des membres des familles. Les migrants sont bien redevables à la famille qui les a soutenus dans le financement de la migration, mais ils ne répondent pas à des obligations de remboursement préalablement définies. En fonction du déroulement du voyage et des capacités du migrant, les modalités de remboursement peuvent varier. Cela est confirmé par le fait que 95% des emprunts liés au parcours migratoire ne sont pas sanctionnés de taux d'intérêts. On note toutefois que dans le cas de la Côte d'Ivoire, jusqu'à 18% des prêts sont contractés sous conditions de remboursements avec intérêts. Cela se comprend lorsque l'on se rappelle que c'est aussi dans ce pays qu'un acteur autre que faisant partie de la famille, des amis ou des proches apparaissait : les facilitateurs de voyage / passeurs. Ceux-ci sont sans doute moins enclins que les premiers à attendre la potentielle réussite du migrant pour obtenir un retour sur investissement de leur prêt. Ainsi, en Côte d'Ivoire, 43% des dettes migratoires contractées auprès des facilitateurs de voyage donnent lieu à un taux d'intérêt.

Graphique 21 : Prêts avec intérêts





3. LES IMPACTS MULTIDIMENSIONNELS DE LA DETTE DES MIGRANTS SUR LA RÉINTÉGRATION

DÉFINIR LA DETTE

La notion de dette doit être comprise à l'aune d'un environnement culturel, social et économique particulier, caractérisé notamment par des frontières floues et changeantes entre l'individuel et le collectif, entre le don et le prêt, ainsi que par l'informalité de ses modalités. Ce qui peut s'apparenter comme un simple don dans le cadre des mobilisations familiales soutenant la migration ne comporte pas moins une attente collective à laquelle le candidat à la migration est invité à répondre et allant au-delà d'une redevabilité financière. Ainsi, la dette peut se décliner en deux modalités distinctes. D'une part, comme un bien qu'on a reçu d'autrui contre promesse de le restituer, ou d'en restituer (au moins) l'équivalent. D'autre part, comme l'obligation en soi de toute espèce d'engagement, du devoir général, celui de rendre un bien emprunté n'en étant qu'un cas particulier. C'est cette notion de dette qui semble correspondre davantage au contexte ouest-africain.²² En effet, la dette crée un lien particulier entre le migrant et sa famille ou ses proches, une certaine hiérarchie entre le donateur et le migrant se crée, qui met celui-ci en situation de redevabilité par rapport à son créancier, du moins jusqu'à ce qu'il soit en mesure de restituer au moins l'équivalent de l'objet du don²³. Cependant, le caractère spécifique et obligatoire de la dette migratoire contraint le migrant à restituer non seulement la somme empruntée, mais aussi les éventuels bénéfices tirés de la migration, qui vont donc au-delà de la dette financière : « ce qui oblige à donner, c'est que donner oblige »²⁴.

Ainsi, l'acquisition de la dette qui semble être un choix individuel en ce sens que c'est un seul individu qui mobilise les ressources de son entourage pour son propre projet migratoire, peut aussi prendre la forme d'un endettement collectif lorsque les membres de la famille mobilisent leurs propres ressources et celles de tiers pour financer le voyage de la personne volontaire.

Dès lors, le poids de la dette est double, puisqu'il constitue à la fois l'engagement d'une vie meilleure pour ses proches, mais aussi la restitution des emprunts aux créanciers de la famille, des proches et/ou des tiers grâce à l'atteinte des objectifs migratoires. Dans ce cadre, le fait de revenir sans aucun apport pour la famille, mais au contraire dans un état encore plus précaire qu'avant le départ, constitue un échec dont les conséquences sur la réintégration sont durables. La confiance que les créanciers ont mis dans le migrant est compromise et les migrants de retour rencontrent de sérieuses difficultés pour les rembourser, que ce soit intégralement ou partiellement.

22 Malamoud, Charles. «Théologie de la dette dans les Brahamaṇa.» *Purusartha Sciences sociales en Asie du Sud* Paris 4 (1980): 39-62.

23 Julie Mayade-Claustre, « Le don. Que faire de l'anthropologie ? » dans *Hypothèses*, 2002/1 (5) pp. 229 à 237

24 Maurice Godelier, *L'énigme du don*, Paris, 1996, p. 21-25

Dans ces circonstances, le migrant de retour n'est pas simplement affecté par la dette, il est défini par elle aux yeux du reste de la communauté, d'où un sentiment de honte important qui entrave la bonne réintégration tant que la dette reste impayée.²⁵ Néanmoins, en cas « d'échec » de la migration, il se peut que la dette « financière » soit effacée, ou payée par un autre membre de la famille pour éviter la stigmatisation du migrant et de sa famille. Au Mali par exemple, il ne serait pas rare que la dette soit remboursée par la famille ou un proche ou que l'emprunteur renonce au remboursement. Reste alors cette dette morale ou sociale décrite plus tôt qui pèsera sur les chances de réintégration du migrant de retour.

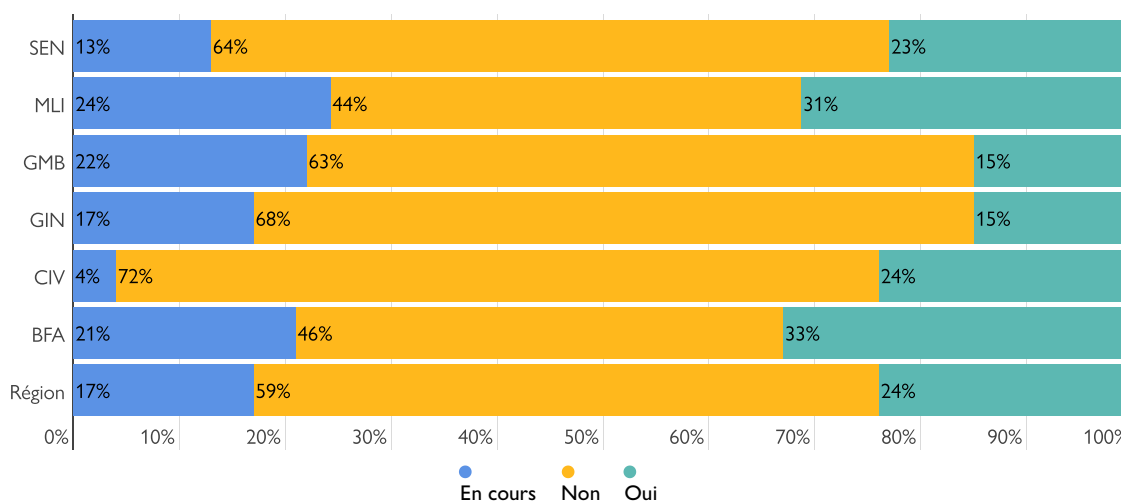
Comme le dit le sociologue Doudou Gueye, « ceux qui se mobilisent derrière le départ d'un individu attendent en retour que leur niveau de vie soit relevé, dans le cas où l'émigration de la personne est une migration réussie. (...) Cependant, dans le cadre de la migration non réussie, lorsque le candidat n'est pas arrivé à destination, naturellement, c'est lui qui va toujours demander qu'on le soutienne. (...) S'il revient, même si on ne lui demandera pas de rembourser la dette, mais il risque d'être stigmatisé dans sa communauté de retour, puisqu'il sera considéré en échec »²⁶. Qu'il ait remboursé ou non sa dette financière, le migrant de retour qui aura « échoué » sa migration restera donc redevable d'une dette morale envers ceux qui se sont mobilisés pour lui. Bien entendu, cette redevabilité est accentuée lorsque la dette financière n'a pas été remboursée.

L'ENDETTEMENT AU CŒUR DES RÉALITÉS ÉCONOMIQUES AU RETOUR

L'endettement des migrants de retour

Fondamentalement, ce n'est que lorsqu'il n'est pas remboursé qu'un prêt constitue une dette. Or, lorsque l'on s'intéresse au niveau de remboursement des différents types de dette, on se rend compte que le remboursement des dettes initiales (47%) est plus avancé que celui des dettes migratoires (24%), lui-même plus avancé que celui des dettes de retour (15%). Si cela semble logique si l'on se réfère au temps, il n'en reste pas moins que ces chiffres reflètent des taux d'endettement considérables au moment de l'enquête.

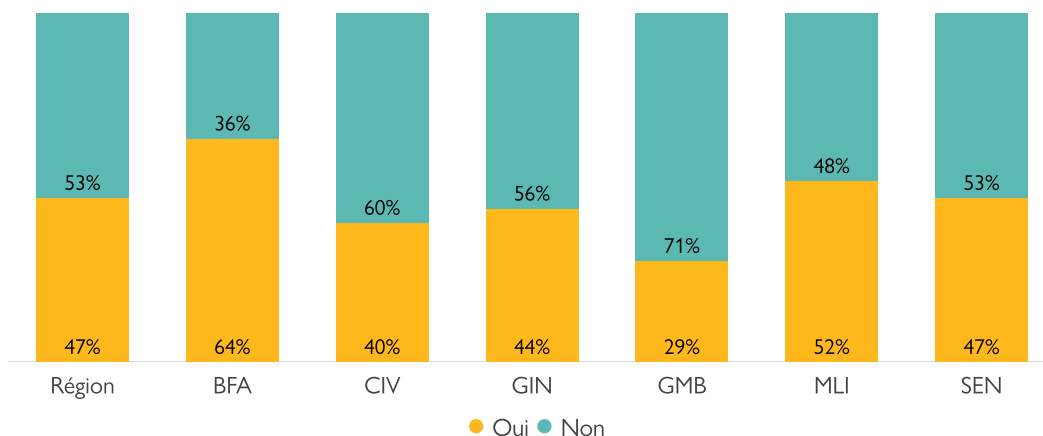
Graphique 22 : Etat de remboursement des dettes migratoires, par pays



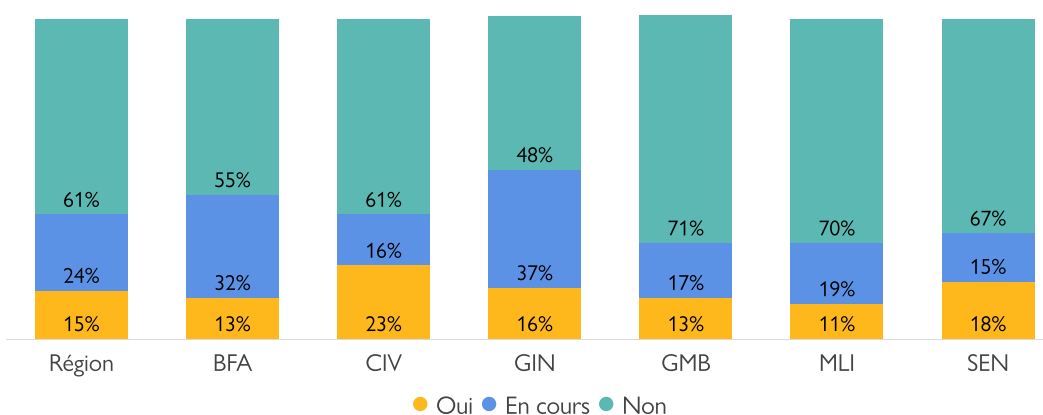
25 Ce sentiment de honte transparait dans les données recueillies dans le cadre de cette enquête, mais aussi dans celle menée par Samuel Hall, où il mentionne le stigmate social dont sont parfois victimes les migrants de retour qui n'ont pas soldé leur dette (financière et symbolique) : *Cartographie et profils socioéconomiques des communautés de retour au Burkina Faso : Rapport de synthèse*, 2018, IOM-Burkina Faso, p. 8

26 Entretien exploratoire mené par le Bureau Régional de l'OIM à Dakar, Mars 2020.

Graphique 23 : Taux de remboursement des dettes initiales (1), par pays

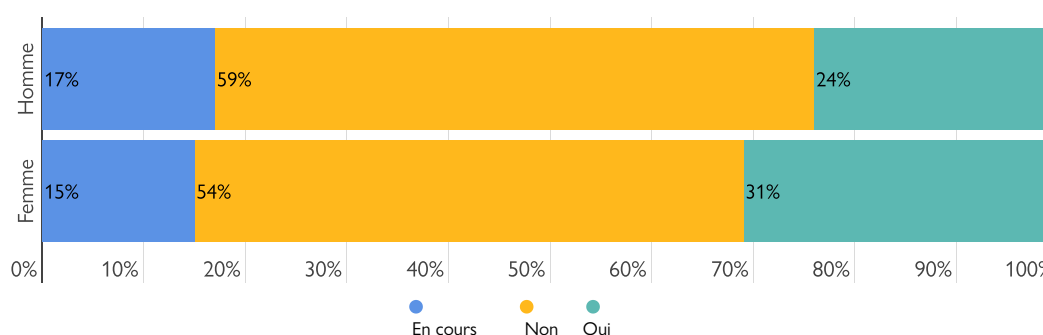


Graphique 24 : Taux de remboursement des dettes au retour (3), par pays



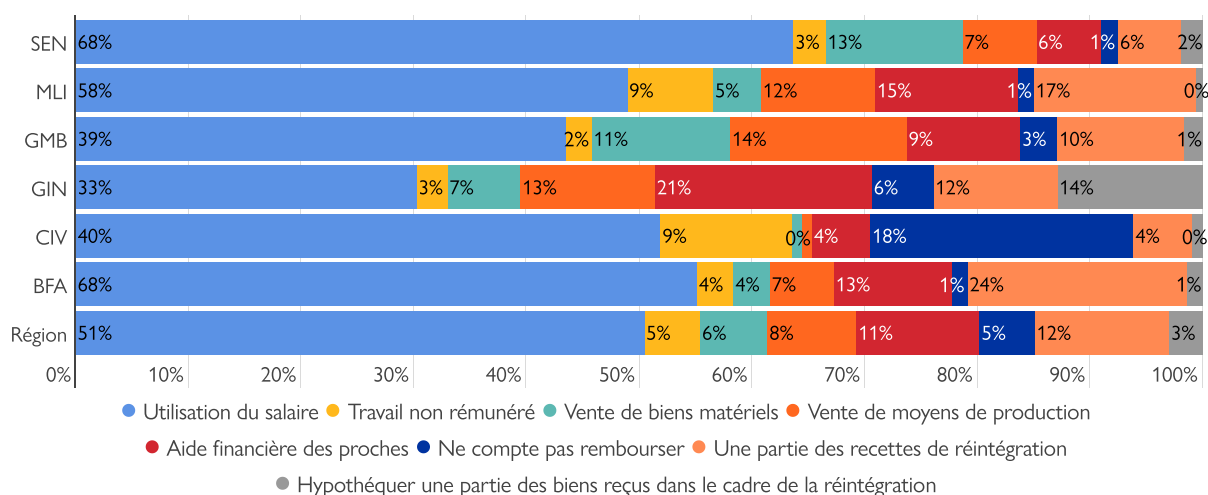
Les femmes sont légèrement plus nombreuses à avoir remboursé leurs dettes migratoires (31%, contre 24% des hommes)

Graphique 25 : Etat de remboursement des dettes migratoires par genre



Comme expliqué plus tôt, ces remboursements sont principalement gérés par les migrants eux-mêmes, puisque 91% des dettes migratoires sont ainsi remboursées, même si encore une fois les amis proches (5%) et les membres de la famille (9%) participent aussi au remboursement, dans des mesures plus ou moins grandes selon les pays : alors que les membres de la famille sont très peu sollicités en Gambie (1%), ils sont par exemple 22% à rembourser les dettes migratoires en Guinée.

Graphique 26 : Mécanismes de remboursement des dettes migratoires

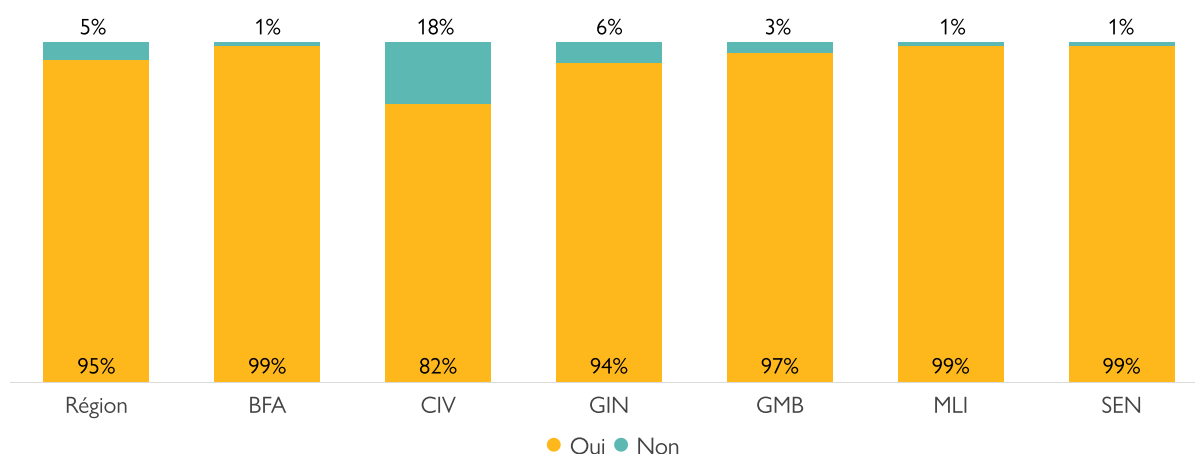


Les migrants de retour endettés privilégient l'utilisation d'une partie de leur salaire comme mécanisme de remboursement des dettes contractées dans le cadre du financement de la migration. Ainsi, 51% des dettes contractées sont remboursées au moins en partie par ce mécanisme. Dans une moindre mesure, l'utilisation d'une partie des recettes des activités de réintégration (utilisées dans le cadre du remboursement de 12% des dettes contractées) et l'aide financière des proches (11%) sont aussi des modalités de remboursement citées par les migrants.²⁷ Bien entendu, plusieurs mécanismes peuvent être cumulés pour rembourser les dettes.

Intentions de remboursement

L'impact de la dette sur le quotidien d'un migrant de retour peut être moindre selon qu'il pense rembourser ou non. Or, dans le cadre des dettes migratoires, les migrants de retour disent ne pas vouloir rembourser jusqu'à 5% de ces dettes. En Côte d'Ivoire, ce chiffre monte jusqu'à 18%.

Graphique 27 : Migrants endettés (dette 2) qui comptent rembourser

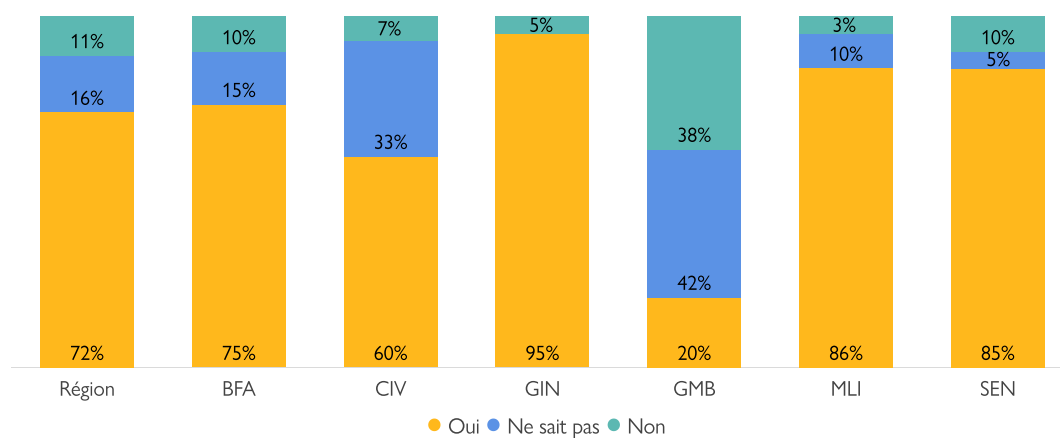


Cependant, toutes dettes confondues, en comparaison aux 95% de migrants de retour qui souhaitent rembourser leurs dettes migratoires, seuls 72% des migrants de retour endettés pensent pouvoir le faire.

²⁷ La somme des pourcentages de « oui » sera supérieure à 100% car, pour une dette, plusieurs mécanismes peuvent être cités par le répondant.

Ceci est révélateur du poids de la dette. Ce chiffre descend à 60% pour la Côte d'Ivoire et jusqu'à 20% pour la Gambie où ils sont 38% à affirmer qu'ils ne pourront pas rembourser leur dette.

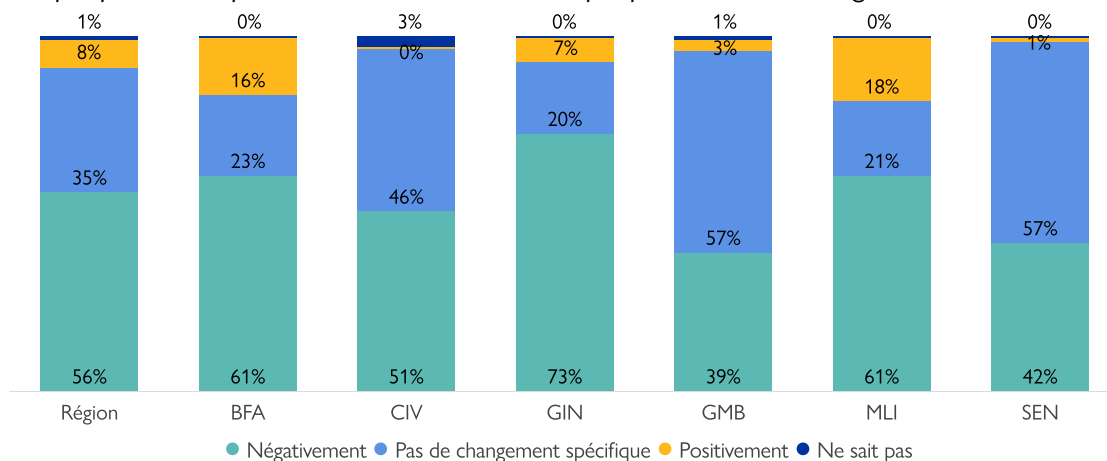
Graphique 28 : Migrants endettés qui pensent pouvoir rembourser leurs dettes (dettes 1, 2 et 3)



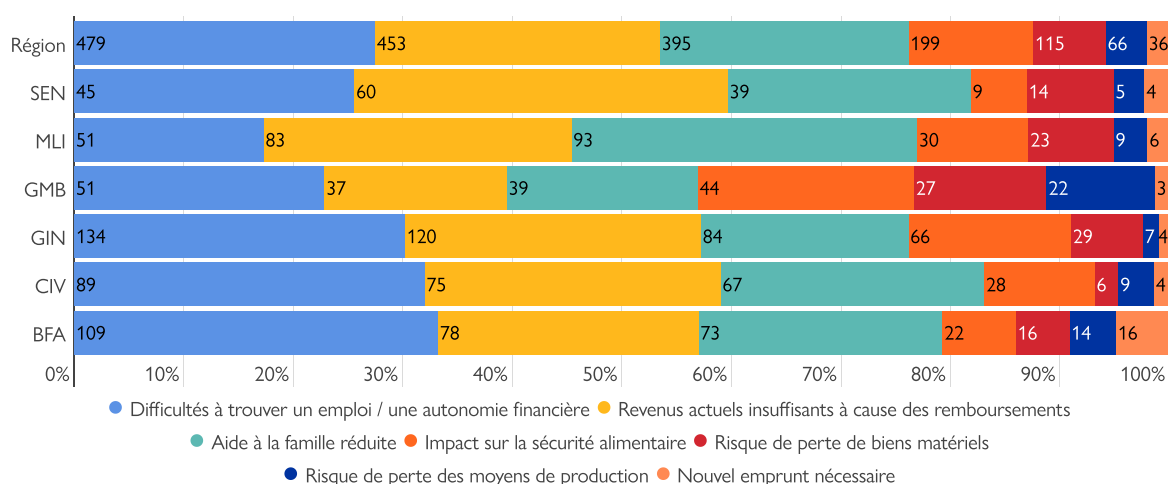
Impact sur la situation économique personnelle du migrant de retour

Au niveau régional, près de 80% des migrants de retour endettés gagnent moins de 50 000 FCFA (90 USD) par mois. Avec des dettes s'élevant en moyenne à 337 133 FCFA (612 USD) pour les dettes migratoires par exemple, le poids que revêt cet endettement est considérable pour les migrants de retour souvent sans emploi. De fait, la majorité des migrants endettés enquêtés dans le cadre de cette étude (56%) considèrent que **l'endettement impacte négativement leur situation économique** actuelle puisqu'il occasionne une réduction de l'aide apportée à la famille, des revenus insuffisants, des difficultés d'autonomie financière et affecte la sécurité alimentaire du migrant de retour.

Graphique 29 : Impact sur la situation économique personnelle des migrants de retour endettés



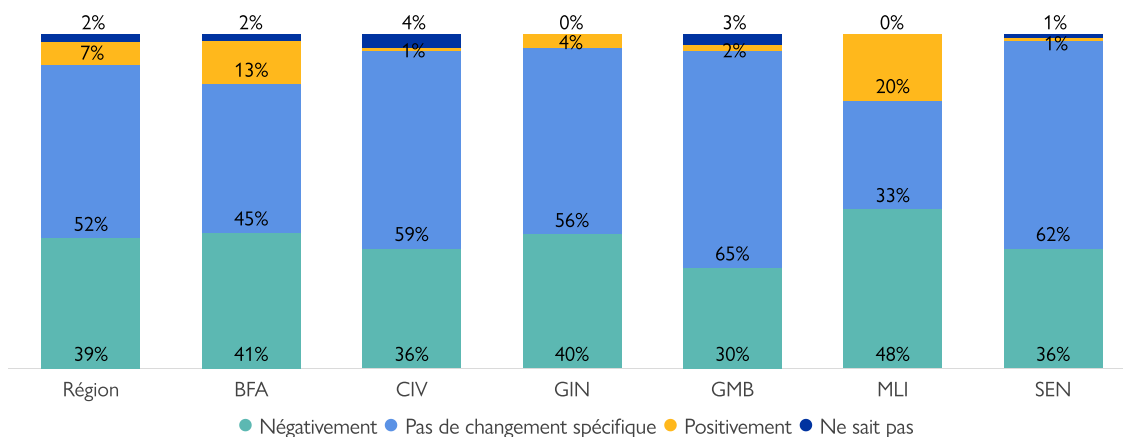
Graphique 30 : Impacts économiques négatifs



Impact sur la situation économique de la famille du migrant de retour

Au niveau régional, 39% des migrants de retour endettés considèrent que l'endettement impacte négativement la situation économique de leur famille. D'après les réponses de ces migrants, les impacts économiques négatifs sur la famille sont principalement liés à la réduction des dépenses quotidiennes, la réduction de la quantité et la dégradation de la qualité de la nourriture.

Graphique 31 : Impact sur la situation économique de la famille des migrants de retour endettés

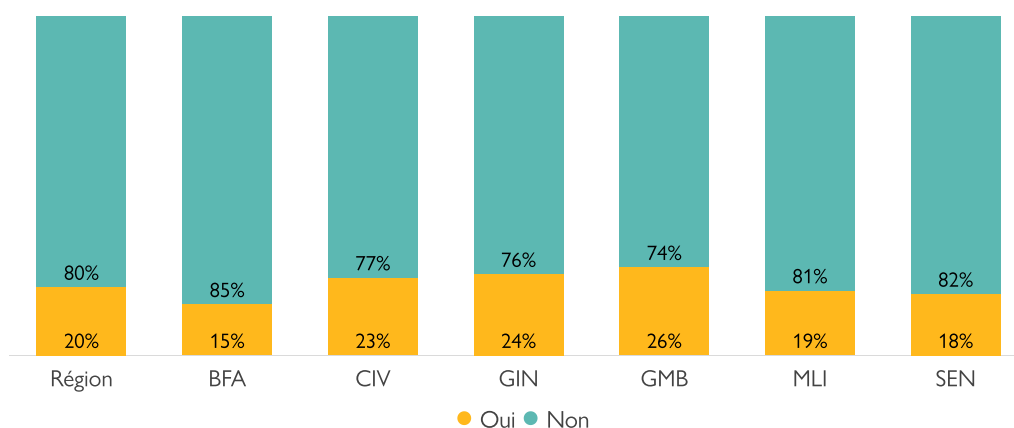


L'ÉCHEC DU VOYAGE ET LA STIGMATISATION AU RETOUR : L'IMPORTANCE DES IMPACTS SOCIAUX ET PSYCHOLOGIQUES

Les liens complexes entre endettement et abus

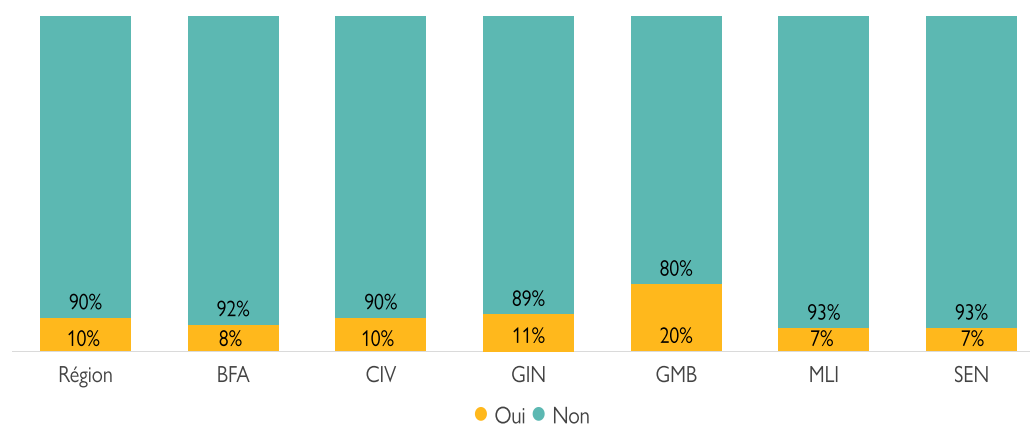
Un migrant endetté sur cinq dit avoir subi des menaces, abus ou actes de violence pour rembourser ses dettes. Ce sont principalement des actes d'humiliation et d'injures (44%) et des violences psychologiques (31%). De façon plus marginale, un certain nombre d'autres violences infligées aux migrants de retour ont été rapportées (violences physiques, vol et racket, travail non payé ou forcé).

Graphique 32 : Abus ou violence pour rembourser une dette (niveau individuel)



De la même façon, 10% des migrants de retour endettés déclarent que leur famille a subi des menaces, abus ou actes de violence pour rembourser une dette. Les familles gambiennes semblent particulièrement affectées par ce phénomène avec notamment des vols, rackets et violences physiques. Là encore, humiliations et injures (48%) et violences psychologiques (33%) sont mentionnées, auxquelles viennent s'ajouter parfois des violences physiques (8%). Ces violences peuvent engendrer de véritables traumatismes pour les migrants et leurs familles, en plus de peser sur leurs relations avec celle-ci dans le cas où elle aurait dû subir ce type d'agressions.

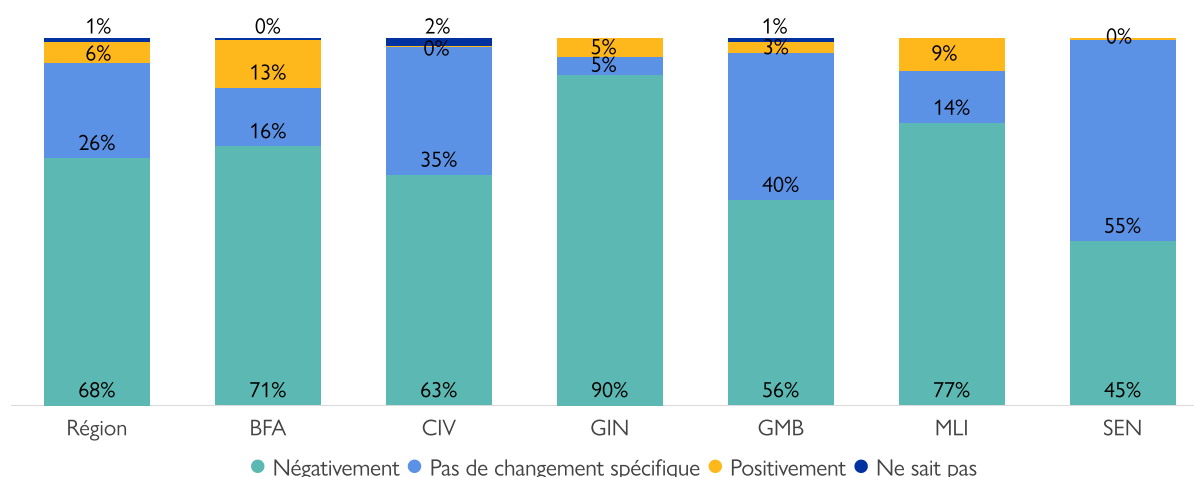
Graphique 33 : Abus ou violence pour rembourser une dette (niveau familial)



Impact sur le plan personnel : psychologique et social

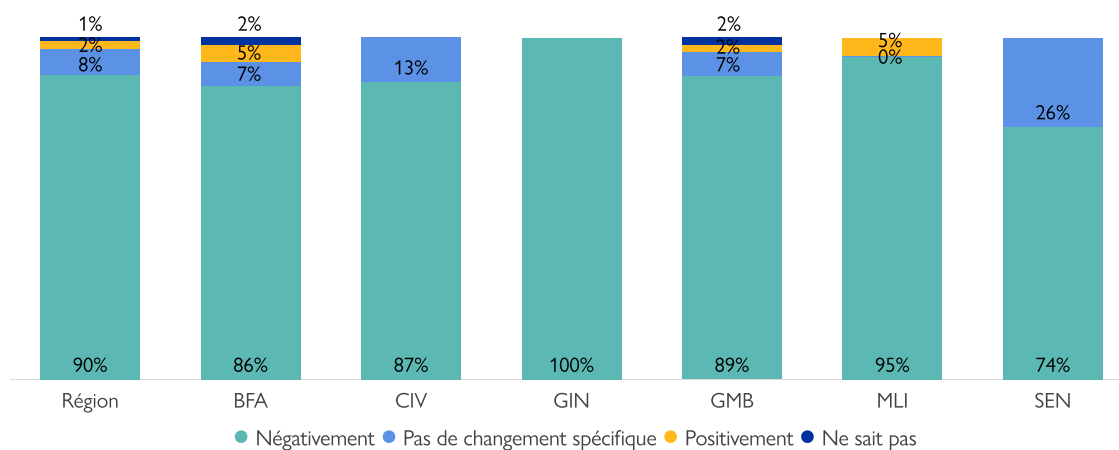
Les résultats de l'étude permettent d'observer que 68% des migrants endettés considèrent que l'endettement les impacte négativement sur le plan personnel (social et psychologique). Cette proportion est sensiblement plus faible pour les migrants de retour endettés gambiens (56%), et à l'inverse beaucoup plus conséquente pour les migrants guinéens (90%). Les impacts négatifs cités par les migrants de retour endettés sont principalement de l'ordre du sentiment de honte, du stress, de la peur de ne pas réussir à rembourser, du sentiment d'échec et de l'isolement social.

Graphique 34 : Impacts psychosociaux personnels



Le sentiment d'impact négatif est bien plus fort – 90% – pour les migrants de retour ayant subi des menaces, abus et actes de violence pour rembourser.

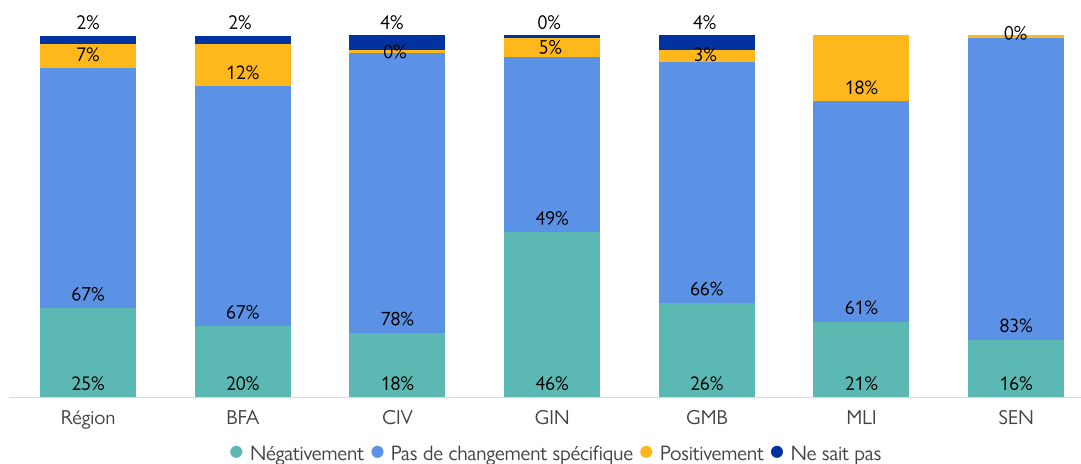
Graphique 35 : Impact psychologique et social pour les migrants ayant subi des abus



Impact sur les relations avec la famille

L'endettement ne semble pas avoir trop d'impact sur les relations des migrants de retour avec leur famille pour la plupart d'entre eux. Néanmoins, 25% affirment avoir été impactés négativement. En Guinée, ce taux est de 46%. En outre, ce sont jusqu'à 58% des migrants de retour endettés qui estiment que les relations avec leur famille ont été affectées par la dette lorsque la famille a subi menaces, abus ou actes de violence pour rembourser. Là encore, les impacts négatifs sont de l'ordre du sentiment de honte et du jugement.

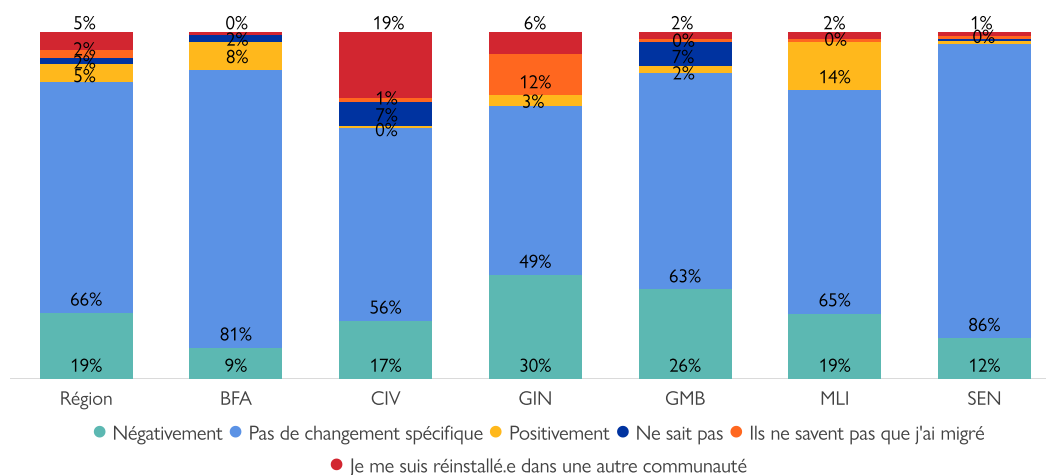
Graphique 36 : Impact sur les relations des migrants de retour endettés avec leur famille



Impact sur les relations avec la communauté

Au niveau régional, 66% des migrants endettés considèrent que l'endettement n'a pas impacté leurs relations avec leur communauté. Cependant, 19% constatent un impact négatif. Encore une fois, les impacts négatifs cités sont le sentiment de honte et le jugement. D'après les informateurs clés, il semblerait qu'en dépit des déclarations des migrants endettés sur l'absence d'impact sur les relations avec la communauté, il puisse y avoir des répercussions importantes sur la vie du migrant de retour endetté au sein de sa communauté. Ils mentionnent qu'au Mali, par exemple, celui-ci peut se retrouver privé de sa capacité à prendre part aux décisions collégiales de la communauté. Par ailleurs, la perception du migrant par la communauté va automatiquement engendrer des répercussions sur son employabilité.

Graphique 37 : Impact sur les relations avec la communauté



On observe que 2% des migrants de retour endettés (toutes dettes confondues) ont déclaré avoir choisi de se réinstaller dans une autre communauté. Cela concerne jusqu'à 12% des migrants de retour endettés guinéens.

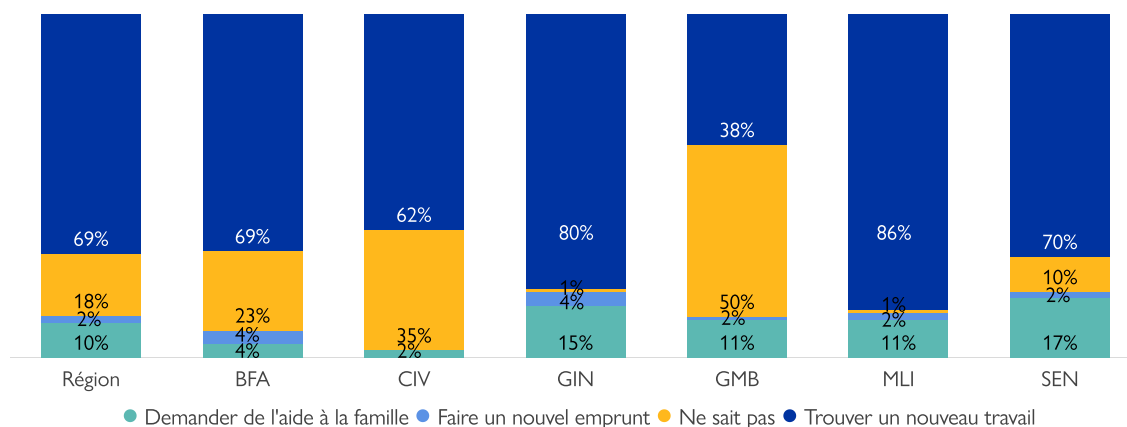
Il ressort des entretiens menés avec les informateurs clés que la réintégration des migrants qui autofinancent leur projet migratoire est plus aisée que celle des migrants endettés. En effet, ils sont plus accompagnés par leurs parents et leur communauté, ils ne sont encore redevables de rien à personne et n'ont donc pas encore utilisé leur « crédit moral » auprès des autres.

Finalement, l'endettement dans le cadre d'une migration qui aurait « échoué » apparaît bien comme un frein supplémentaire à l'intégration économique du migrant qui vient s'ajouter à des conditions difficiles, motifs mêmes de la migration dans un premier temps. En toute logique, l'incapacité à rembourser cette dette entraîne de véritables difficultés de réinsertion et devient même motif de ré-migration pour certains. Au-delà de l'aspect économique, les résultats de cette étude démontrent que l'endettement impacte négativement les statuts socio-culturel ou psychologique du migrant de retour, voire de sa famille et de sa communauté.

SPIRALES D'ENDETTEMENT ET DE MIGRATION/RE-MIGRATION EN CAS DE NON-REMBOURSEMENT

Le risque d'une spirale de l'endettement

Graphique 38 : Quel mécanisme en cas d'incapacité à rembourser?

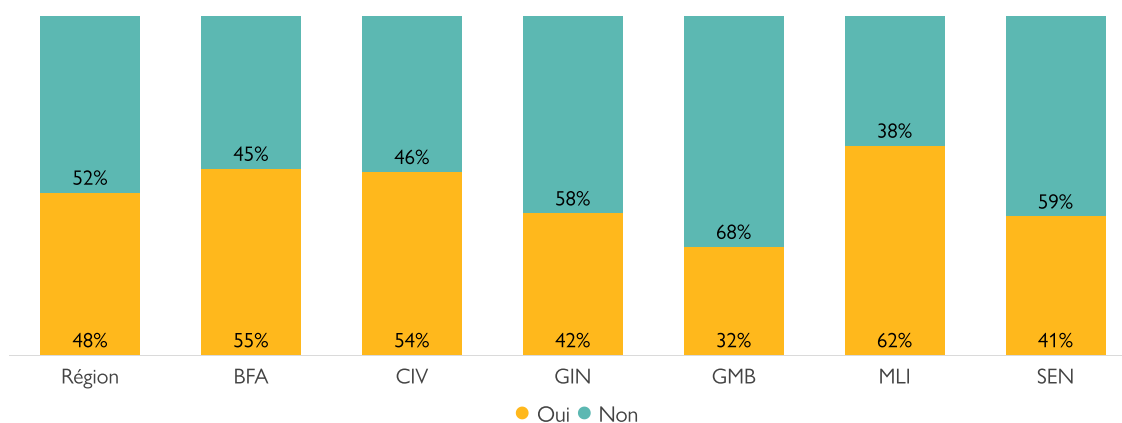


Dans le cas où ils ne pourraient pas rembourser leur dette, 69% des migrants de retour endettés déclarent qu'ils trouveront un nouveau travail. D'autres stratégies peuvent être de demander de l'aide à la famille ou de contracter un nouvel emprunt. Ainsi, 2% des migrants de retour endettés pensent emprunter à nouveau en cas d'incapacité à rembourser.

Le risque d'un cercle vicieux des migrations

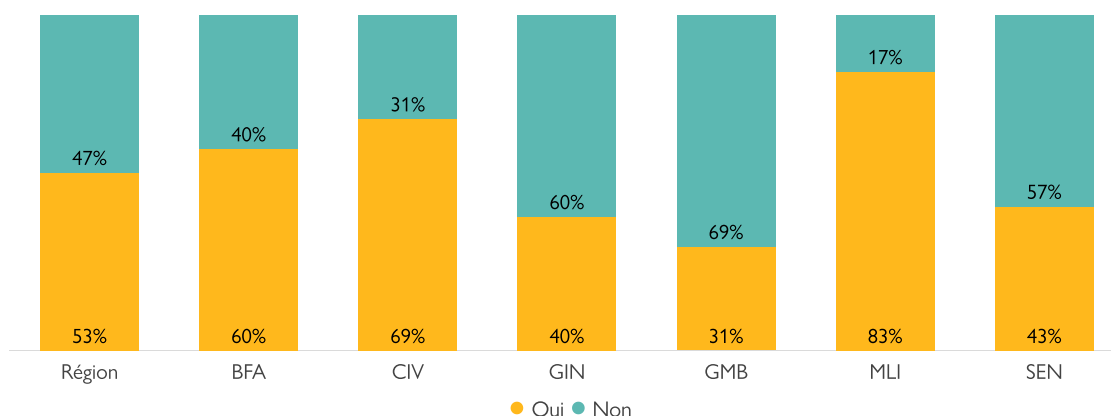
Le poids considérable de la dette et le risque de se trouver en incapacité de la rembourser est par ailleurs un facteur de migration ou de ré-migration.

Graphique 39 : Incitation à migrer suite à la dette initiale



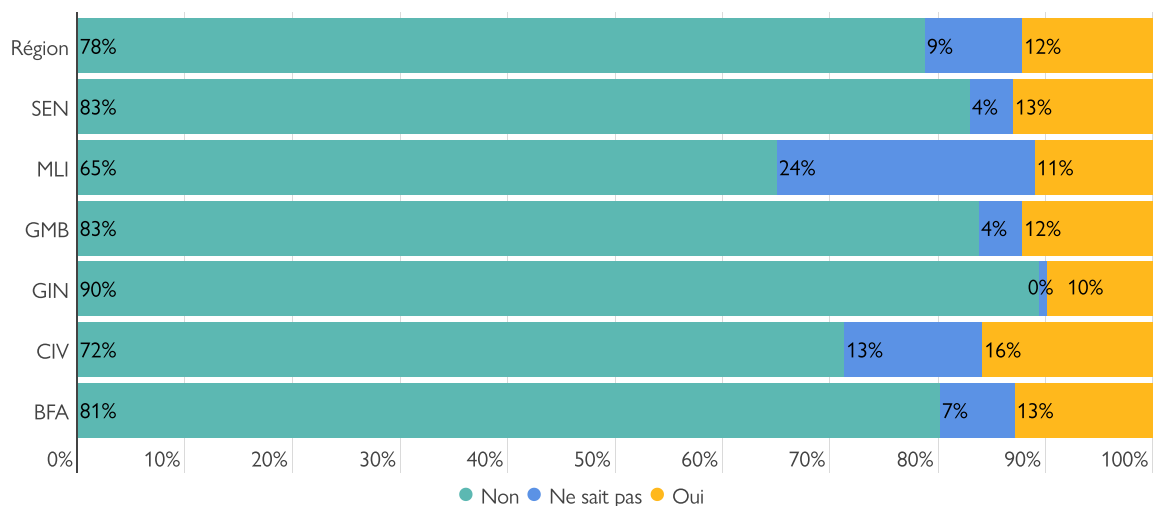
En effet, l'enquête individuelle effectuée auprès des migrants de retour endettés révèle que 48% des répondants ayant contracté une dette antérieure à leur projet migratoire (type 1 – dette initiale) affirment que cette dette dans leur pays d'origine les a incités à migrer. Ce taux s'élève à 53% pour les répondants qui n'ont pas pu rembourser cette dette.

Graphique 40 : Incitation à migrer suite à la dette initiale (ceux qui n'ont pas pu la rembourser)



De façon plus globale, parmi les migrants endettés, toutes dettes confondues, 12% envisagent de migrer à nouveau pour rembourser leurs dettes.

Graphique 41 : Migrants de retour endettés qui envisagent la migration pour rembourser leur dettes



CONCLUSIONS

Le retour au sein de la communauté ne va pas de soi, est souvent contraire aux aspirations de migration de l'individu et de la famille, et il est souvent nécessaire d'entamer des négociations et des médiations avec la famille afin que le migrant puisse même retourner au sein du village ou de la communauté d'origine. Comme le dit Doudou Gueye, « les parents au tout début n'acceptent d'ailleurs souvent pas le retour du migrant, ce sont les organisations tierces qui permettent de négocier le retour de l'enfant dans le cadre de l'assistance au retour ».

Dans ce contexte de retour déjà difficile en tant que tel, cette étude nous permet d'observer que l'impact de la dette est multidimensionnel et va au-delà de l'aspect financier. La dette est en effet aussi morale et symbolique et a des conséquences directes sur les plans sociaux et psychologiques, tant au niveau individuel que familial. Or, cette étude nous a permis de mesurer qu'en moyenne, sur les six pays de l'étude, 68% de l'ensemble de l'échantillon des migrants de retour enquêtés a au moins contracté une forme de dette (Dette 1, Dette 2 ou Dette 3). Les migrants de retour sont néanmoins nettement plus nombreux à s'être endettés dans le cadre de leur parcours migratoire, endettement qui concerne 56% du total de l'échantillon régional. Les montants de ces dettes excèdent parfois plusieurs mois de salaire pour ceux qui ont la chance d'en avoir un.

Cette étude a donc de nombreuses implications en termes de réintégration durable dont il est possible de se saisir pour élaborer les recommandations suivantes :

- Faciliter le désendettement des migrants de retour dans le cadre des programmes de réintégration afin que ceux-ci puissent injecter leurs revenus dans des activités facilitant leur réintégration durable plutôt que dans le remboursement de leurs dettes et prévenir ainsi ré-endettement et ré-migration.
- Sensibiliser les migrants potentiels aux impacts de l'endettement en termes de réintégration (impact économique, stigmatisation du migrant et de sa famille) afin que cette dimension soit prise en compte lors de la prise de décision de migrer ou lorsque le migrant choisit le mode de financement de son parcours migratoire.
- Élaborer des programmes de protection des migrants de retour endettés, en ciblant notamment la lutte contre les violences faites aux migrants de retour et à leurs familles pour qu'ils remboursent.
- Encourager les acteurs qui participent aux levées de fonds informelles à financer des projets sur place en utilisant les mêmes mécanismes que dans le cadre de l'endettement liée à la migration.
- Prendre en compte la dimension de l'endettement dans les programmes de réinsertion à destination des migrants de retour, de leurs familles et de leurs communautés et s'assurer que ce facteur ne vienne pas compromettre les efforts et stratégies mis en œuvre en vue d'une réintégration durable.
- En termes de recherche, chercher à mieux comprendre le rôle et le poids de l'endettement dans la migration féminine ; les différences en termes d'endettement entre migration régulière et irrégulière ; les différences en termes d'endettement entre migrants et non-migrants.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANDERSSON Ruben (2014) 'Illegality, Inc. Clandestine Migration and the Business of Bordering Europe' University of California Press.
- ANDERSSON Ruben, KEEN David (2019), Partners in crime? The impacts of Europe's outsourced migration controls on peace, stability and rights
- BREDELOU Sylvie (2014), *Migrations d'aventures. Terrains africains*, Paris, CTHS Géographie, 143 p. ISBN : 978-27355-0818-1, 2014. <https://journals.openedition.org/remi/7527>
- BRENNER Y., FROUWS B., HORWOOD C. (2019), "Taking root. The complex economics of the global smuggling economy"
- DIOUF Mamadou (1996), « Urban youth and Senegalese politics: Dakar 1988-1994 ». Pub. Cult 8:225– 49.
- DIOUF Mamadou (2003), « Engaging Postcolonial Cultures: African Youth and Public Space », African Studies Review, Vol. 46, No. 2, pp. 1-12.
- ESTIFANOS, Yordanos S., ZACK, Tanya (2019), *Follow the money: Tactics, dependencies and shifting relations in migration financing on the Ethiopia - South Africa migration corridor*, Migrating out of Poverty, Research Programme Consortium
- GERM (2018), *Réseaux et enjeux des migrations sénégalaises Etude des cas des régions de Kédougou, Kolda, Louga, Saint-Louis et Tambacounda*.
- GLOBAL Initiative (2020), *Smuggling in the time of COVID-19*, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2020/04/GIATOC-Policy-Brief-003-Smuggling-COVID-28Apr0930-proof-4.pdf>
- GOLOVKO Ekaterina (2018), *Players of Many Parts; The evolving role of smugglers in West Africa's migration economy*
- GUEYE Doudou (2007), « Les mobilisations pour le départ migratoire, Centre d'information et d'études sur les migrations internationales », Migrations Société, N° 109 | pages 11 à 26
- GUEYE Doudou, DESHINGKAR Priya (2020), "Irregular Migration in Senegal Faith, Dreams and Human Smuggling through the Desert and Sea", Working Paper 67, Migrating Out of Poverty, Research Consortium Program
- IMREF 2020 (2020), *Exploring the Impact of COVID-19 on Migrants' Vulnerabilities on the Central Mediterranean Route*
- IOM (2019), *Debt and the Migration Experience, Insights from Southeast Asia*, https://publications.iom.int/system/files/pdf/debt_and_the_migration_experience_insights_from_southeast_asia_2.pdf
- IOM (2020), *Regional Mobility Mapping, West and Central Africa* <https://migration.iom.int/reports/west-and-central-africa-%E2%80%94-regional-mobility-mapping-january-2020?close=true>
- IOM (2020), *World Migration Report*, https://publications.iom.int/system/files/pdf/wmr_2020.pdf
- MAHAMET Timera (2001), « Les migrations des jeunes Sahéliens : affirmation de soi et émancipation », Autrepart, (n° 18), p. 37-49. DOI : 10.3917/autr.018.0037.
- MASSEY D.S., ARANGO J., GRAEME H., KOUAOUCI A., PELLEGRINO A. et TAYLOR J.E (1993), "Theories of International Migration: A Review and Appraisal, Population and Development Review", Vol. 19, No.3, p. 431-466
- NATALE F., MIGALI S., MÜNZ R. (2018), *Many more to come? Migration from and within Africa*, Joint Research Center Publications Office of the European Union

- NGOM Abdoulaye (2019), « Le répertoire d'actions de candidats à la migration pour financer leur voyage migratoire : le cas de la Casamance », Stichproben. Vienna Journal of African Studies.
- PNUD (2019), *Au-delà des barrières, Voix des migrants africains irréguliers en Europe*, <https://www.undp.org/content/dam/rba/docs/Reports/UNDP-Scaling-Fences-FR-2019.pdf>
- SANCHEZ Gabriella (2017), "Critical Perspectives on Clandestine Migration Facilitation: An Overview of Migrant Smuggling Research", University of Texas at El Paso
- SHIMELES Abebe (2018), "Understanding the patterns and causes of African migration: Some facts", AFRICA IN FOCUS, Foresight Africa viewpoint –
- SIMON M., SCHWARTZ C., HUDSON D. et JOHNSON D.S S (2019) "A data-driven computational model on the effects of immigration policies", PNAS
- TANDIAN Aly (2019), « Migrations sénégalaises : entre mobiles hétéroclites et politiques migratoires européennes en Afrique de l'Ouest ».
- Articles consultés en ligne
- ANDERSSON Ruben, KEEN David (2019), «The West's Obsession With Border Security Is Breeding Instability», <https://foreignpolicy.com/2019/11/16/border-security-european-union-instability-illegal-immigration/>
- BAYO Jr. Ibrahima (2017), *Entretien avec Sylvie Bredeloup*, « 80% de la migration sur le continent est intra-africaine», <https://afrique.latribune.fr/politique/politique-publique/2017-04-17/anti-cliche-80-de-la-migration-en-afrique-ne-se-fait-pas-vers-les-pays-du-nord-interview.html>
- DE HAAS Hein (2017), «Myths of migration: Much of what we think we know is wrong», <http://heindehaas.blogspot.com/2017/03/myths-of-migration-much-of-what-we.html>
- GEMENNE François (2016), Discours sur l'immigration climatique, <https://unesco.delegfrance.org/Francois-Gemenne-Immigration-climatique>
- MUTELET Anna (2019), « En multipliant les accords migratoires, l'UE repousse ses frontières », https://www.liberation.fr/planete/2019/02/07/en-multipliant-les-accords-migratoires-l-ue-repousse-ses-frontieres_1707768
- ODI (2016), « Europe spends over 17 billion to curb migration », <https://www.odi.org/opinion/10374-infographics-europe-spends-17-billion-curb-migration>
- PENNEY Joe (2018), « Europe Benefits by Bankrolling an Anti-Migrant Effort. Niger Pays a Price», New York Times, <https://www.nytimes.com/2018/08/25/world/africa/niger-migration-crisis.html>
- PEYROUX Olivier (2020), « Guinée : la vente des terres finance la migration » <http://www.rfi.fr/fr/afrique/20200704-guin%C3%A9e-vente-terres-finance-migration>
- PNUD (2019), « Migration irrégulière de l'Afrique vers l'Europe, La majorité referait le voyage malgré les risques », <https://www.undp.org/content/undp/fr/home/news-centre/news/2019/despite-dangers--majority-of-irregular-migrants-from-africa-to-e.html>
- RFI (2018), « Méditerranée : la réalité du durcissement européen en matière d'immigration » <http://www.rfi.fr/fr/afrique/20180720-realite-durcissement-politique-europeenne-matiere-immigration-maghreb>
- SEARCEY Dionne et YAYA BARRY Jaime (2017), « Sub-Saharan African Migrants Face Old Enemy in Libya: Bigotry », <https://www.nytimes.com/2017/09/12/world/africa/migrants-africa-libya.html>